



**CONSEIL D'ADMINISTRATON DU
15 MARS 2022**

ANALYSE DU COMPTE FINANCIER 2021

**RAPPORT DE L'ORDONNATEUR
ET DE L'AGENT COMPTABLE**

**AIX MARSEILLE UNIVERSITE
Jardin du Pharo – Bât. D, 58, Boulevard Charles Livon
13284 MARSEILLE CEDEX 07**

Table des matières

L'université d'Aix Marseille	3
Eléments marquants de l'exercice 2021	4
Les Agrégats	6
La Synthèse	7
I – LES OPERATIONS BUDGETAIRES	10
A- Les Autorisations d'engagement (AE).....	10
1) Les AE Personnel.....	11
2) AE de fonctionnement et d'investissement.....	18
B - Les Crédits de paiement (CP).....	27
C - Les Recettes encaissées	28
D – Le Solde Budgétaire.....	31
II – COMPTABILITE GENERALE – DROITS CONSTATES	34
A – Le compte de résultat.....	34
1) Produits - Recettes de fonctionnement.....	35
2) Charges - Dépenses de fonctionnement	41
B – L'Investissement	46
1) Les recettes d'investissement.....	46
2) Les dépenses d'investissement.....	47
III- ANALYSE DE LA SOUTENABILITE EN COMPTABILITE BUDGETAIRE	48
A – Les restes à payer, restes à engager et restes à encaisser.....	48
B – L'Equilibre financier.....	49
IV- DIAGNOSTIC FINANCIER.....	51
A– La capacité d'autofinancement.....	51
B - Bilan fonctionnel.....	52

Le compte financier constitue la photographie de la situation financière de l'établissement appréciée à la fin de chaque exercice (le 31 décembre de chaque année).

Il s'inscrit dans un processus de « qualité des comptes » dans la perspective de la « certification ». L'objectif est de produire des comptes répondant aux normes de manière à ce qu'ils soient susceptibles d'être certifiés par un Commissaire aux comptes.

Le compte financier de l'université d'Aix-Marseille (AMU) comprend divers budgets de rattachement dont :

- le Centre National de Formation en Microélectronique (CNFM),
- l'Institut Interuniversitaire d'Etudes et Culture Juives (IECJ),
- le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS),
- les deux fondations universitaires :
 - o la Fondation A*Midex,
 - o la Fondation IMERA.
- le Budget Annexe Immobilier (BAIM) destiné à isoler les dépenses et recettes relatives à l'immobilier.

Dotée d'un effectif **de 7665 ETPT** au 31/12/2021, l'Université compte pour l'année 2020/2021 79 906 **étudiants inscrits**, contre 78 960 sur l'année précédente, soit + 1.2%.

Le compte financier 2021 est produit conformément au décret du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). Antérieurement au décret GBCP, la soutenabilité budgétaire s'appréciait au regard du compte de résultat qui devait être présenté à l'équilibre et du niveau de fonds de roulement. Cette doctrine ne tenait pas compte de la dimension pluriannuelle des engagements donnés, ni des variations liées à la trésorerie.

Désormais, la soutenabilité budgétaire s'apprécie à partir de données issues des deux comptabilités budgétaire et patrimoniale : les restes à payer ; les opérations pluriannuelles ; le solde budgétaire ; la variation de la trésorerie (fléchée ou non) ; le résultat, la capacité d'autofinancement, la variation du fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

La présente analyse a été conduite à partir des comptes de l'exercice 2018 à 2021 pour la partie comptabilité patrimoniale et 2020 et 2021 pour la partie comptabilité budgétaire.

Ce rapport constitue une version consolidée des éléments d'analyse de l'ordonnateur et du comptable.

Éléments marquants de l'exercice 2021

Fort ralentissement des activités liées à la crise sanitaire (événements, déplacements, colloques) même si moins marqué qu'en 2020.

Renforcement de l'accompagnement des étudiants (mise en place chèques Psy, achats d'ordinateurs, diverses aides) et des personnels (travail à domicile).

Renforcement de nouveaux outils mis en place par la DOSI comme AMUZoom et de nouvelles applications (Inst'AMU)

Extension du parc de PC pour le télétravail

Renforcement de la sécurité réseau.

Le projet CISAM+, porté en 2021 par Aix-Marseille Université (AMU), est lauréat avec une dotation de 40 millions d'euros, la plus importante de tous les projets retenus (impacts 2022)

L'année 2021 a été marquée par la validation de la feuille de route A*Midex 3.0, le lancement des actions 2021 et la montée en puissance des Instituts (18)

LabEx : validation du bilan de leurs activités et avancées scientifiques 2011-2021 par les instances AMU

Nouveau rôle confié à la Fondation dans l'animation et la coordination en transversal des lauréats du PIA, ce qui a eu pour impact l'affectation de ces projets dans l'architecture budgétaire A*Midex à compter de 2021.

Le mode de comptabilisation des droits d'inscription internationaux a été modifié en 2019. Ces droits sont comptabilisés à la fois en recettes (11 779 324 € de droits calculés dont 853 772 € de droits acquittés) et en charge (10 925 552 € correspondant aux exonérations) avec une évolution des exonérations de +2 229 k€ par rapport à 2020.

La contribution vie étudiante et de campus, (CVEC) est maintenant en place depuis 2018. Pour rappel, cette contribution est destinée au financement de la médecine préventive, du fonds social et de l'action culturelle et sportive. Sur l'exercice comptable 2021, cette contribution s'élève à 4 314K€ (encaissements).

Une campagne d'emplois avec un remplacement de 7 sur 10 départs

Des nouvelles mesures ÉTAT :

**La Loi de Programmation de la Recherche
Ruptures conventionnelles
Primes de fin de contrat**

Le montant des crédits de 60.6 M€ obtenus dans le cadre du Plan de Relance pour la rénovation énergétique bâtementaire inscrivent AMU dans une démarche affirmée de transition énergétique avec des projets de réhabilitation d'envergure comme la rénovation du bâtiment de la faculté de pharmacie pour 27,7 M€, la réhabilitation des façades sur St Charles (10.6 M€) ou avec la création du centre de simulation médicale de Marseille-Nord et la déconstruction partielle d'un bâtiment (amianté) (SIMMAR : 18,35 M€). Engagés de façon pluriannuelle en 2021, l'ensemble des projets a été lancé fin 2021 et les travaux se dérouleront à partir de 2022.

Augmentation significative des promotions pour les maitres de conférences d'AMU notamment via des concours PR 46-3. : 11 postes en 2021 et 18 avec effet sur 2022

Favoriser la progression de carrière des personnels contractuels (revalorisation des CDI LRU) +100k€

Mettre en place des CRCT « enseignement » pour permettre de monter des projets pédagogiques innovants. (28 sur l'année universitaire 2020-2021).

**Favoriser les recrutements en situation d'handicap => +27 vs 2020
ement (30.4 M€).**

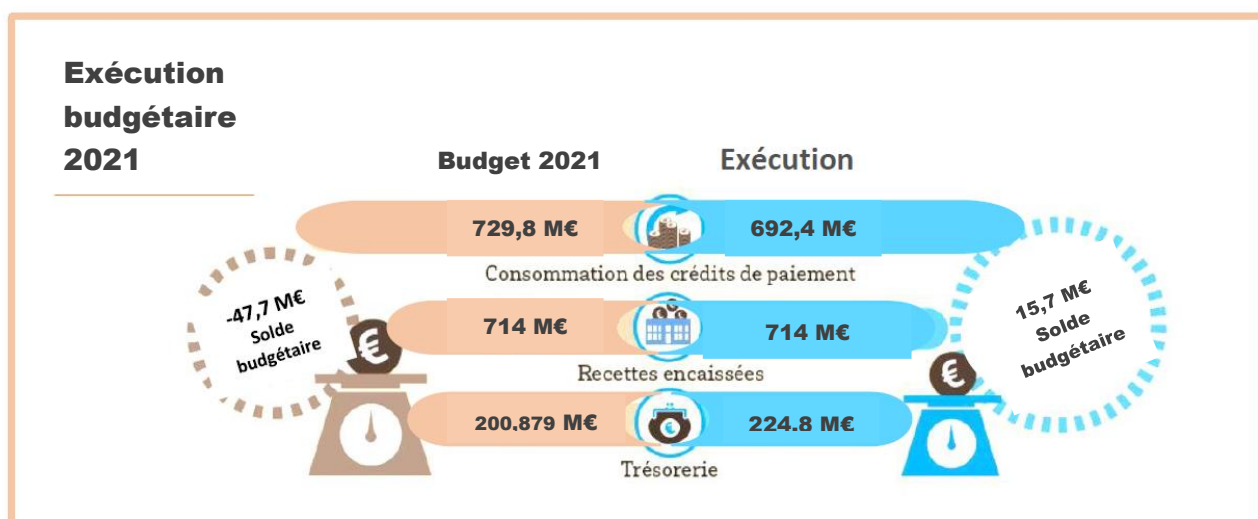
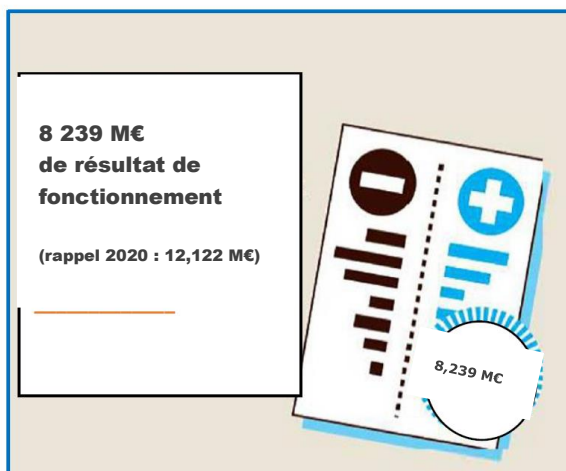
Un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2025 d'un montant de 53 M€ a été voté en Conseil d'Administration. Ce PPI recense notamment toutes les opérations de GER et d'adaptation de locaux prévues sur 5 ans et financées sur la mobilisation du fonds de roulement (30.4 M€).

AMU a obtenu 2.8 M€ sur l'AAP « gains rapides d'énergie » pour le projet TIGRE (optimisation des réseaux d'éclairage et chaufferies).

**Opération CPER finalisée en 2021
Réhabilitation des façades de l'IAE
(5 644 M2)**

2021 est la quatrième année de mise ne oeuvre de loi ORE (6.8 Meuros encaissés en 2021) et les financements obtenus dans le cadre du DSG (Dialogue Stratégique de Gestion) ou du Plan de Relance ont permis de financer environ 1 100 nouvelles places supplémentaires (en 2021) et de conduire des actions nouvelles + accompagnement réforme santé.

Les Agrégats



La Synthèse

Le niveau des dépenses de fonctionnement engagées est similaire (+ 266 K€) à celui de l'année 2020 (où l'effet COVID avait été plus marqué), la variation est cependant fortement minorée par la baisse de 11,5 M€ d'AE sur Plan Campus (engagement en 2020 des loyers financiers sur 25 ans pour 8.7 M€) ainsi que la baisse de 5,3 M€ d'AE sur la CISAM (engagement des loyers pluriannuels échéance 2027). Les AE de fonctionnement accusent un taux d'exécution global de 78% en hausse de 6 points : les taux d'engagement par catégorie de structures restent assez différenciés avec une augmentation des taux d'exécution sur les dépenses de la fondation A*Midex (63% au lieu de 58%), les services communs (87% contre 77%); une légère diminution sur le patrimoine et logistique (hors BAIM) et une relative stabilité sur les autres secteurs. L'écart d'engagement 2021/2020 des dépenses de patrimoine, hors BAIM, s'explique par le renouvellement, cette année, des contrats de location et de maintenance des équipements de reprographie.

On constate une diminution du montant des dépenses d'investissement engagées par rapport à l'année 2020 (- 3 M€). Le taux d'engagement est en retrait par rapport à celui de 2020 (71% contre 88%). Il reste très lié au calendrier de mise en œuvre des programmes de travaux dans le cadre du Plan de Relance pour lequel plus de 60 M€ de crédits ont été ouverts au BR1 et qui n'ont pas pu être engagés en totalité fin 2021 (décalage des engagements du plan Tigre sur les ombrières photovoltaïques).

La baisse du taux d'exécution des AE (Autorisations d'Engagement) de la fondation A*Midex s'explique par la budgétisation des investissements Equipex+ et projet IDEC décalés sur 2022. Le montant des investissements des services centraux comprend la recapitalisation de la filiale Protisvalor à hauteur de 6,1 M€ ce qui explique aussi le taux de réalisation de 98%.

Le taux de réalisation des CP (Crédits de Paiement) est de 85% contre 88% à fin 2020. La sous-réalisation est plus forte sur les crédits de paiement fléchés (75% (contre 89% en 2020) que pour les crédits globalisés (95% contre 97 % en 2020).

Cette sous-réalisation explique en partie l'écart final entre la prévision et la réalisation du solde budgétaire 2021. L'établissement doit encore travailler à améliorer la prévision sur cette catégorie de financement qui est pluriannuelle.

Le solde budgétaire fin 2021 est positif et s'élève à + 21.6 M€; il était largement négatif (- 32 M€) en 2020 du fait de la réception des ouvrages du PPP de Luminy pour lequel la dépense était budgétaire (et compensée en trésorerie par l'emprunt de 40 M€, mobilisé pour cette opération).

L'analyse du compte de résultat permet de constater une forte reprise de l'activité par rapport à 2020. Le niveau des recettes et des dépenses reprend la courbe de progression qui existait avant la pandémie.

Le résultat de l'exercice 2021 a certes baissé par rapport à 2020 à 8,2 M€ mais reste largement supérieur aux années d'avant covid.

les dépenses progressent de 33,7 M€, les recettes de 29,8 M€

➤ **L'analyse des 3 grandes catégories de charges fait ressortir :**

- Une progression importante des **dépenses de fonctionnement hors masse salariale à 16,5 M€**, les principales évolutions sont :
 - Les fluides à + 2 M€ retrouvent le niveau de 2019
 - Les fournitures à 1,7 M€
 - Les personnels mis à disposition +1 M€

- Les missions, réceptions, déplacements, +1 M€ mais restent bien en deçà du niveau de 2019 (-4 M€)
 - Les autres frais divers + 1 M€
 - Les autres charges correspondant au coût des exonérations des droits différenciés pour les étudiants hors EU (+2,2 M€) neutralisé par une recette correspondante.
 - Les autres charges spécifiques + 8 M€ qui correspond au versement au CNRS dans le cadre du plan campus pour le TPR2 de Luminy
- Une augmentation de la **Masse salariale** de + **14,3 M€**. Cette augmentation cumulée depuis 2017 s'élève à 35 M€. Si elle est en partie financée par la subvention pour charges de service public, pour compenser certaines mesures nationales, et par des ressources fléchées, il n'en demeure pas moins que l'établissement doit en assurer une part de plus en plus grande. **Elle s'élève à 4 M€ pour 2021**. On notera 2.3 M€ pour les heures complémentaires, Prime pour Charges Administratives et Prime pour Responsabilité Pédagogiques.
 - **Une hausse des Amortissements pour 5,4 M€** due, pour l'essentiel, a de nombreuses mises en service liées aux travaux en cours, compensée en partie par **une baisse de 2,5 M€ des provisions** suite au versement exceptionnel par l'État du remboursement des charges salariales sur heures complémentaires dû depuis 2012.
- **L'analyse des 3 grandes catégories de Produits est la suivante :**
- Une progression **des subventions de 16,5 M€ qui représente 82.83% des recettes de fonctionnement**:
 - Augmentation de 8.6 M€ de la SCSP
 - Augmentations des subventions de l'ANR 9 M€
 - Deuxième baisse consécutive des subventions de la Région de - 0.8 M€
 - Baisse des autres subventions de -1.2 M€
 - Une progression **de 9,2 M€ des ressources propres** :
 - Une augmentation des droits d'inscription pour les diplômes universitaires de 1,5M€
 - Une augmentation des droits d'inscription des étudiants hors UE de 2,2 M€ (mais pour mémoire puisqu'ils sont ensuite neutralisés)
 - Une stabilisation de la formation continue professionnelle après la forte baisse de 2020
 - Une nouvelle hausse de la formation par apprentissage de 2 M€
 - Une progression des produits des locations 0,8 M€
 - Une progression des prestations de recherche de 0,5 M€
 - Une progression de 2 M€ des autres produits (opération exceptionnelle sur plan campus)
 - **Une progression des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions de 4 M€**

Le résultat de l'exercice de 8 M€ induit une **Capacité d'Autofinancement de 18,8 M€** en baisse de 5 M€.

Elle ne permet pas de financer la totalité des investissements.

Le Fonds de roulement de l'établissement baisse de **15,5 M€** et se situe au 31 décembre 2021 à 101 M€.

Cette baisse s'explique d'une part par la réalisation du Plan pluri annuel d'investissement financé par l'établissement sur ses réserves, mais aussi à la recapitalisation de la filiale Protisvalor pour 6,2M€.

Le besoin en fonds de roulement s'améliore de 22,8 M€ pour l'essentiel grâce à l'augmentation des avances et acomptes reçus (+30 M€).

Le Fonds de roulement à 101 M€ conjugué à un besoin de fonds de roulement à – 123 M€ permettent de **disposer d'une trésorerie très conforme à 224 M€, qui couvre 113 jours de dépenses en CP.**

La situation financière de l'établissement est très saine. L'année 2021 a permis d'accroître largement les capacités d'investissement de l'établissement. Les comparaisons avec les universités françaises du groupe supérieur sont plutôt favorables à AMU.

Il faut cependant noter trois éléments importants :

- La croissance continue de la masse salariale.
- Le fait que le résultat intègre des recettes pré-affectées non consommées. On peut citer les crédits de la loi ORE avec un taux d'exécution aux alentours de 35 % depuis deux ans (estimation 2,7 M€), les crédits reçus en toute fin d'année via la SCSP comme le tutorat étudiants, ou la prolongation des contrats doctoraux (estimation 1 M€) ou les crédits CVEC non consommés (1,3 M€). Le rattrapage de ces consommations de crédit aura une conséquence sur les résultats des années futures.
- Le résultat qui intègre également des éléments exceptionnels suite à l'apurement des conventions de recherche (travail mené depuis plusieurs années en concertation AC/DAF).

GRANDS AGREGATS (en K€)

Montant des autorisations d'engagement	2019	2020	2021
Fonctionnement	132 159 250	90 402 235	90 668 249
Personnel	516 980 780	525 076 564	537 333 958
Investissement	39 178 565	96 580 558	93 801 831
TOTAL	688 318 595	712 059 357	721 804 039
Montant des crédits de paiement			
Fonctionnement	105 136 807	86 021 749	100 901 408
Personnel	516 905 076	524 947 274	537 322 825
Investissement	53 117 728	88 704 568	54 246 922
TOTAL	675 159 611	699 673 592	692 471 154
Montant des recettes encaissées			
Recettes globalisées	604 093 294	596 628 888	630 559 835
Recettes fléchées	85 203 342	70 458 062	83 499 865
TOTAL	689 296 636	667 086 950	714 059 700
Montant des dépenses en droits constatés			
Fonctionnement	693 503 878	682 534 595	716 243 620
<i>Dont Personnel</i>	517 705 407	524 639 196	538 997 818
Investissement	61 742 673	88 538 000	69 821 000
TOTAL	755 246 551	771 072 595	786 064 620
Montant des recettes en droits constatés			
Fonctionnement	699 727 328	694 656 805	724 482 440
Investissement	40 635 850	39 056 000	23 473 000
TOTAL	740 363 178	733 712 805	747 955 440
Synthèse des résultats			
Résultat patrimonial	6 223 450	12 122 030	8 238 819
Solde budgétaire	14 137 025	- 32 586 641	- 15 773 023
Capacité d'autofinancement	15 876 025	23 936 935	18 341 041
Trésorerie	202 501 100	217 514 540	224 881 759
Fonds de roulement brut	53 901 010	116 518 161	101 069 036

I – LES OPERATIONS BUDGETAIRES

A- Les Autorisations d'engagement (AE)

Elles constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice.
La consommation d'AE de l'exercice 2021 s'établit à **721 807 K€** contre 712 059 K€ en 2020 et 688 319 K€ en 2019 (soit une progression de + 1,37 % entre 2020 et 2021).

Ce montant se décompose comme suit :

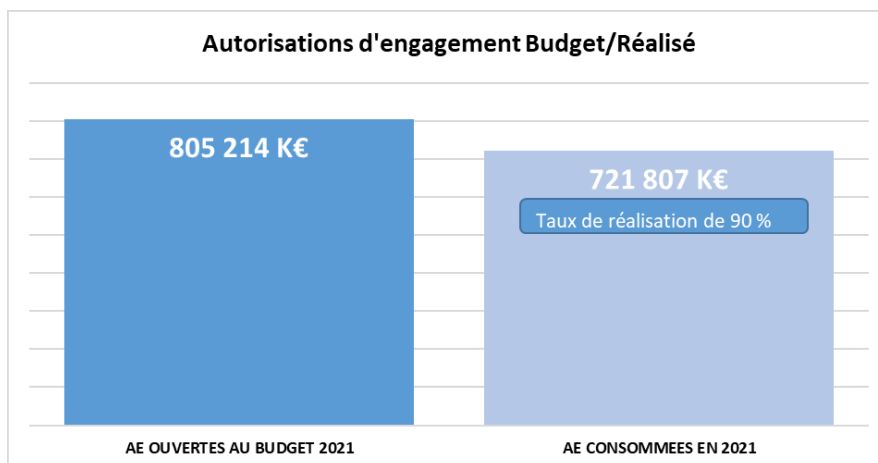
- **537 334 K€** en masse salariale contre 525 076 K€ en 2020 et 516 981 K€ en 2019 (**var 20/21 : + 2.33 %**)
- **90 671 K€** en fonctionnement contre 90 402 K€ en 2020 et 132 159 K€ en 2019 (**var 20/21 : + 0.3 %**)
- **93 802 K€** en investissement contre 96 581 K€ en 2020 et 39 179 K€ en 2019 (**var 20/21 : - 2.88 %**)

Les AE enregistrent une progression totale de + **9 748 K€** par rapport à l'exercice précédent.
Cette augmentation concerne principalement la masse salariale (+ 12 257 K€) et le fonctionnement (+ 269 K€) alors que les dépenses engagées d'investissement diminuent de – 2 779 K€ entre 2020 et 2021.

Sur l'enveloppe de personnel la progression des AE consommées entre 2021 et 2020 de 12.2M€ est liée pour 5.5M€ à l'évolution de la masse salariale sous plafond Etat et pour 6.6M€ à l'évolution de la masse salariale sous plafond Ressources Propres (dont 3.2M€ pour Recherche et AMIDEX)

Sur l'enveloppe de fonctionnement, la relative stabilité de +0.3% (soit 269K€) est peu explicite de la réalité (croissance) car 2020 était une année exceptionnelle d'engagements avec notamment les loyers financiers sur 25 ans (pour 8.7 M€) et les loyers pluriannuels de la CISAM (5,3 M€). La baisse de 11,5 M€ sur Plan Campus est donc de 2,8 M€ après retraitement. Les engagements de la fondation A *Midex augmentent de 4.8M€ /2020 en raison de l'inscription sur l'architecture budgétaire des projets PIA lauréats du site.

Sur l'enveloppe d'investissement, la baisse des AE 2021 du Plan Campus, en raison de l'engagement en 2020 sur 25 ans des loyers financiers de Luminy pour 58 M€, compense la hausse des autres engagements liés aux nouvelles opérations du Plan de Relance, aux projets CPER et aux travaux GER 2021.



Le taux d'exécution global des AE s'établit à 90% pour 94% sur l'exercice 2020.

Ce taux se décompose de la façon suivante :

- Pour la masse salariale, le taux de réalisation des AE est de 98 % pour 99% en 2020.
- Pour la masse fonctionnement, le taux de réalisation des AE s'établit à 72% pour 78% en 2020
- Pour la masse d'investissement, le taux de réalisation des AE est de 71% contre 88% sur l'exercice précédent.

1) Les AE Personnel

❖ Les faits marquants en 2021

- Loi ORE (orientation et réussite des étudiants)

Sur la continuité de 2018, en 2021 le ministère nous a attribué des fonds supplémentaires au titre de la loi ORE. La gouvernance et plus précisément, la Vice-Présidence Formation et Vie Universitaire en lien avec la DEVE répartit ces crédits sur différentes structures en compléments des allocations pérennes et non pérennes attribuées depuis 2018 selon trois thématiques :

- études des dossiers, directions d'études, accompagnement pédagogique /
- capacités d'accueil
- parcours d'accompagnement

TYPE DEPENSES	MS 2021	ETPT 2021	MS 2020	ETPT 2020	ECART MS 2021/2010	ECART ETPT 2021/2020	EVOLUTION MS 2021/2020	EVOLUTION ETPT 2021/2020
CONTRACTUEL	940 979 €	25,28	509 527 €	13,95	431 452 €	11,33	45,85%	44,82%
TITULAIRE	1 176 069 €	13,95	691 572 €	10,67	484 497 €	3,28	41,20%	23,54%
ETUDIANT	68 098 €		41 842 €		26 257 €		38,56%	
HCC	326 697 €		103 858 €		222 839 €		68,21%	
PRIMES (PRP/PCA)	26 475 €		10 015 €		16 460 €		62,17%	
VACATIONS	17 587 €		32 960 €		-15 373 €		-87,41%	
	2 555 906 €	39,23	1 389 774 €	24,62	1 166 132 €	14,62	45,63%	37,25%

L'exécution est en hausse sur la plupart des rubriques et de façon plus homogène qu'en 2020 puisqu'on note +45% et +1.2M€ en masse salariale et +37% en ETPT représentant une augmentation moyenne de + 15 ETPT sur l'année. Même si tous les ans, on observe une hausse de la consommation des dépenses au titre de la loi ORE, on remarque tout de même que le taux d'exécution budgétaire reste stable autour des 30 à 40% comme chaque année, soit un taux relativement faible par rapport à l'allocation attribuée.

Le cumulé non consommés depuis 2018 s'élève à 9 376 278 €

- 2018 : 61 917€ sur 804 428 => non consommés 742 511€
- 2019 : 887 023 € sur 2 488 831 => non consommés 1 601 808€
- 2020 : 1 389 774 € sur 4 044 213 => non consommés 2 654 439€
- 2021 : 2 555 906 € sur 6 933 426 => non consommés 4 377 520€

- **Loi LPR (Loi de Programmation de la Recherche)**

La loi de programmation de la recherche, votée pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur, a vocation à renforcer l'attractivité des métiers de la recherche en France via le financement et l'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

En 2021 l'établissement a reçu des crédits permettant d'appliquer l'ensemble des décrets => 2,74M€

LPR 2021 - création emplois contrats doctoraux **91 896 €**

LPR 2021 - reclassement enseignants chercheurs **221 749 €**

LPR 2021 - refonte indemnitaire (agents BIATSS) **105 270 €**

LPR 2021 - refonte indemnitaire (EC et enseignants du second degré) **2 204 952 €**

LPR 2021 - repyramidage (agents ITRF) **9 559 €**

LPR 2021 - revalorisation des contrats doctoraux **97 272 €**

Les dépenses ont bien été engagées par AMU sur ces différents postes. Seuls deux postes de dépenses n'ont pas connu une exécution totale :

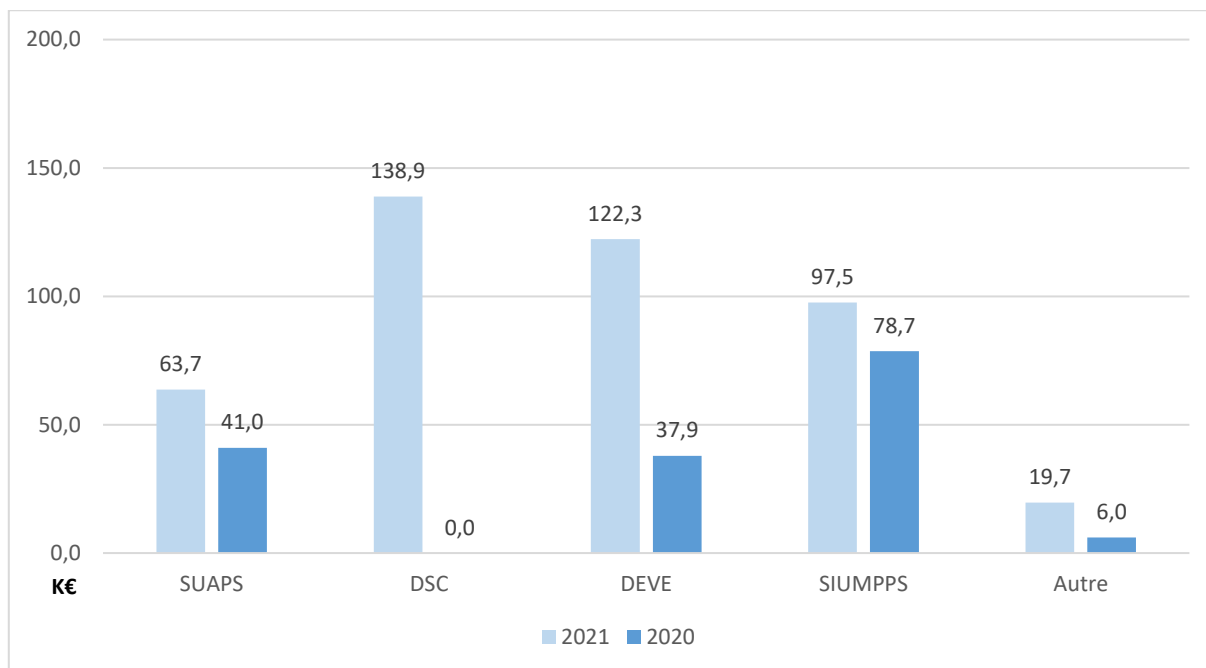
- Les 105 270 € de la refonte indemnitaire BIATSS n'ont pas été engagés. Mais il y a actuellement une discussion avec la Gouvernance pour revaloriser le régime indemnitaire des agents de catégorie C titulaires dans le cadre du RIFSEEP pour un montant avoisinant l'enveloppe reçue.

- Les 2 204 952 € de la refonte du régime indemnitaire des enseignants chercheurs n'ont pas été totalement engagés. Cela correspond au surcoût dû à l'augmentation de la PES et de la PRES. L'impact en 2021 n'est que de 1.42M€ car il y a deux paiements annuels de ces primes : en février pour la période de septembre N-1 à février N et en août pour la période de mars à août. Ainsi, en 2021, nous avons constaté que sur 8 mois du surcoût, les 4 mois restants seront impactés en février 2022 (soit une extension en année pleine 2022 de 0.71M€). Le montant global des 1.42M€+0.71M€ correspond bien aux crédits reçus.

- **La CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)**

La CVEC est instituée par la loi « Orientation et réussite des Etudiants ». Elle finance des projets de vie de campus portés par une liste d'établissements fixée par la loi. La SCSP nous alloue des crédits au titre de la CVEC en 2021 d'un montant d'1,7M€.

Suivi des dépenses de MS CVEC 2020/2021 par structure



Les dépenses totales de la CVEC en 2020 s'élèvent à 163,5 K€, contre 442,06 K€ en 2021. Nous constatons une hausse de 278,5 K€ (soit +170%).

Cela s'explique par un suivi plus précis de la part des structures lors de la mise en paiement des agents, mais aussi par la création d'un suivi interne de la DRH.

L'augmentation du nombre d'ETPT sur crédits CVEC explique également cette hausse. Entre 2020 et 2021, nous constatons une hausse d'ETPT de 9 sur l'année pour une augmentation de 210,5 K€. Les autres types de dépenses concernent les dépenses accessoires (HCC, Vacances et contrats étudiants).

- Campagne d'Emplois 2021

Pour l'année 2021, et afin de compenser les surcoûts des campagnes d'emplois des années précédentes constatés par la nouvelle équipe de gouvernance, les enveloppes des structures sont en diminution de moyens. C'est dans cette perspective que le taux de remplacement équivaut à 7 postes sur 10 rendus vacants, en moyenne. De plus la contribution dite de « Bonus Masse Salariale (BMS) » a été maintenue, sans redistribution. Les enveloppes des structures se sont inscrites sur la base d'enveloppes de masse salariale, remplaçant une logique de postes et d'emplois. C'est grâce à ces mesures que la soutenabilité de la masse salariale a été assurée.

Lors de la campagne d'emplois 2021, a été constaté au 15 septembre 2021 (date du dernier import des données de la DRH) 180 départs en retraite (population BIATSS et E-C). S'ajoute à cela 7 décès d'agents, dont 4 BIATSS et 3 E-C. Les départs définitifs représentent 8,83 M€ de masse salariale libérée, répartie entre structures. L'enveloppe globale utilisable après retraitement (soit prélèvement du BMS et du taux de remplacement de 7 pour 10 départs) est de 3,73 M€. Malgré ces restrictions budgétaires, ont été votés :

- 32 concours BIATSS
- 80 concours E-C
- 24 agents BIATSS ont également été promus par Liste d'Aptitude

L'enveloppe allouée aux composantes/services pour la CE est en dépassement de +0,43 M€ en 2021 contre 1,66 M€ en 2020.

- Ruptures conventionnelles

La rupture conventionnelle consiste en un accord mutuel par lequel un agent public et son administration conviennent des conditions de cessation définitive de fonctions. La rupture conventionnelle est ouverte au fonctionnaire titulaire et au contractuel en CDI.

Au sein d'AMU, 16 demandes de ruptures conventionnelles ont abouti en 2021. La structure doit compenser le coût de la rupture conventionnelle et du chômage pour les titulaires sur les 2 ans (ou 3 pour les >55ans). En revanche la 1ère année, le coût de l'indemnité de rupture étant important, ce qui entraîne un surcoût pour AMU. En 2021, ce dernier est de 0.2M€.

- Indemnité de fin de contrat dite de « prime de précarité »

Depuis le décret n°2020-1296 du 23/10/2020, une indemnité de fin de contrat (IFC) peut être accordée au contractuel recruté, à partir du 1er janvier 2021.

Pour que l'indemnité de fin de contrat soit accordée, la durée du contrat, renouvellement compris, doit être inférieure ou égale à 1 an.

Au sein d'AMU, le coût des indemnités de fin de contrat en 2021 s'élève à 0.1M€

❖ Evolution de la dotation SCSP

	2020	2021	Evolution	Evolution
Crédits de masse salariale	467 843 434	476 985 110	9 141 676	1,95%
<i>dont Masse salariale - actions spécifiques</i>	2 569 715	4 124 465	1 554 750	

Commentaires :

La dotation du MESRI augmente de **+9,15 M€** en 2021.

Cette augmentation s'explique notamment par :

Dotation ETAT : +7.6M€

- L'intégration, dans la dotation du Ministère, du Protocole PPCR: **+0.3M€**
- Loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants) : **+1,4 M€**
- Loi de programmation de la recherche (LPR) : **+2.7M€**
- EAP Congé pour projet pédagogique : **+0,12 M€**
- Variations d'emplois - personnels de santé : **+0.3M€**
- Réforme des études de santé, enveloppe effectifs étudiants : **+0.5M€**
- Révision de l'IFSE : **+0.4M€**
- Ajustement socle : **-0.8M€**
- Crédits de plan de relance : **+2.7M€**

Il faut noter que la subvention du MESRI ne couvre pas la totalité des dépenses des doctorants contractuels en raison des cotisations ASSEDIC non prises en charge.

Actions spécifiques : +1.55M€

Le plafond d'autorisations d'emplois Etat baisse de 4 pour arriver à 6 711, cette baisse se trouve sur les personnels de santé

❖ Evolution de la Masse Salariale et des ETPT

○ Evolution pluriannuelle des dépenses 2018 à 2021

	2018		2019		2020		2021		Evolution 2021-2018			
	ETPT	MS (K€)	ETPT	MS (K€)	ETPT	MS (K€)	ETPT	MS (K€)	ETPT	MS (K€)	ETPT	MS (K€)
BIATSS	3 150	153 524	3 151	156 359	3 171	160 313	3 245	164 102	95	3,0%	10 578	6,9%
ENSEIGNANT	4 256	342 647	4 314	346 774	4 370	352 001	4 420	358 521	164	3,9%	15 874	4,6%
Vacataires et Contrats Etudiants	-	11 871		12 917		11 846		13 709			1 838	15,5%
Autres dépenses de Masse Salariale (SIFAC)		904		930		917		1 002			98	10,8%
TOTAL	7 406	508 947	7 465	516 981	7 541	525 077	7 665	537 334	259	3,5%	28 387	5,6%

Evolution : Entre 2018 et 2021, la masse salariale a augmenté de 5.6% (+28.4M€) et les ETPT de 3.5% (+259 ETPT). Ces évolutions sont issues de facteurs impactant la rémunération et les mouvements d'agents (campagnes d'emplois, projets financés, Amidex, doctorants, contractuels...) et des facteurs impactant principalement la masse salariale (GVT, grilles PPCR, RIFSEEP, politique indemnitaire, Sauvadet, hausse du SMIC ...).

○ Evolution globale de l'exécution entre 2020 et 2021 : MS et emplois

Hors variation des CAP, les dépenses exécutées de masse salariale en 2021 s'élèvent à 537 333 958€ contre 525 076 563 € en 2020, soit une hausse de 12 257 395€ (+2,33%)

Les ETPT consommés en 2021 sont de 7 665 en 2021 contre 7 541 en 2020, soit une hausse de 124 ETPT (+1,65%). La hausse des 124 ETPT se traduit par une hausse de +11 ETPT sur plafond 1 Etat et de +113 ETPT sur plafond 2 ressources propres.

2021 vs 2020 (Fin décembre)		
Facteurs exogènes		
- Revalorisation des grilles PPCR et rappels de grilles	+0,32M€	+4,37M€ financés par la SCSP, sachant que nous avons une variation des crédits SCSP entre 2020-2021 : +9,1M€
- Prolongation contrats de recherche COVID	+0,57M€	
- Loi ORE recrutements	+1,16M€	
- CVEC recrutements	+0,3M€	
- Tutorat étudiants	+0,6M€	
- LPR Hausse de la PES et PRES	+1,42M€	
- Glissement Vieillesse Technicité (GVT) solde	-0,07M€	
Facteurs endogènes		
- EAP campagne d'emplois 2020 + Poste Bonus	+1,9M€	+4,33M€ à financer par AMU Ce delta peut être financé ou pas les enveloppes globalisées ou par le reliquat des crédits supplémentaires de la SCSP
- Campagne d'emplois 2021 + Listes Aptitudes	-1,02M€	
- EAP RIFSEEP + recours	+0,35M€	
- EAP Recrutements / Revalorisations /reintégrations /décalages prise en charge/ variations effectifs (départs)/Primes : dépenses non prévues	+0,3M€	
- Ruptures conventionnelles / Hausse SMIC contractuels / Indemnités de fin de contrat	+0,37M€	
- HCC & PRP & PCA : effet COVID en 2020	+2,3M€	
- Hausse du paiement des CET	+0,1M€	
- Autres dépenses de MS	+0,1M€	
- Projets financés	+0,32M€	
- Hausse des dépenses AMIDEX/RECHERCHE	+3,24M€	
	+12,26M€	+3,56M€ Financements externes

La hausse de 12,26 M€ de masse salariale se traduit par une hausse de +5,54 M€ sur Plafond 1 Etat, +6,63 M€ sur Plafond 2 RP et +0,08 M€ sur les autres crédits de masse salariale.

○ Plafond ETAT

	Moyenne à fin décembre 2020	Moyenne à fin décembre 2021	Evolution ETPT 2020/2021	Evolution % 2020/2021
Agents sur support Etat	5 554	5 551	-3	-0,06%
Contractuels Doctorants	509	523	14	2,82%
ETPT Financement Etat	6 063	6 074	11	0,18%

Sur le plafond Etat, le nombre d'ETPT a augmenté de 11 ETPT, dont -3 ETPT sur les agents support Etat et +14ETPT sur les contractuels doctorants.

	DEPENSES DECAISSEES au 31/12/2020	DEPENSES DECAISSEES au 31/12/2021	Evolution 2020/2021	Evolution % 2020/2021
Agents sur support Etat	425 153 222 €	430 190 484 €	5 037 262	1,18%
Contractuels Doctorants	16 486 738 €	16 990 941 €	504 203	3,06%
MS Financement Etat	441 639 960 €	447 181 426 €	5 541 466	1,25%

Sur le plafond Etat, la hausse entre 2020 et 2021 est de 5.54M€, dont 5.04M€ sur les Agents sur support Etat et 0.5M€ sur les contractuels doctorants.

- **Contractuels doctorants**

Concernant les contractuels doctorants, la hausse provient de la prolongation des contrats de recherche liée au COVID qui a été poursuivie en 2021. Cela se traduit par une hausse de la Masse Salariale et des ETPT avoisinant les 3%.

- **Agents sur support Etat**

Concernant les agents sur support Etat, plusieurs facteurs expliquent cette variation :

- **Effets ETPT et masse salariale : +2.68M€**
- Extension en année pleine de la campagne d'emploi 2020 (121 concours pour 110 départs) + 20 créations postes bonus : **+1.9M€**
- Campagne d'emploi 2021 (remplacement 7 agents sur 10) expliquant la baisse des ETPT sur les agents sur support Etat : **-0.65M€**
- Recrutements non prévus sur 2021 sur le plafond Etat : **+0.27M€** soit 6 agents.
- Loi ORE : hausse de la consommation de crédits de masse salariale de **+1.16M€** et **+14 ETPT**
 - **Effets de la Masse Salariale : +2.37M€**
- PPCR : impact des grilles des catégories C : **+0.32M€** (pris en charge par le Ministère)
- GVT solde : **-0.07M€**
- Les listes d'aptitudes 2020 et 2021 : **+0.08M€**
- Extension en année pleine RIFSEEP + recours : **+0.35M€** sur les titulaires et contractuels sur support Etat
- Paiement des CET : **+0.1M€**
- LPR : **+1.42M€** (PES et PRES)
- Ruptures conventionnelles : **+0.12M€** titulaires et contractuels Plafond 1
- Hausse du SMIC : **+0.05M€**, titulaires et contractuels du Plafond 1
- **Plafond Ressources Propres**

Sur le plafond RP, la hausse des ETPT est de 113, dont 87 sur la recherche et Amidex :

	Moyenne à fin décembre 2020	Moyenne à fin décembre 2021	Evolution ETPT 2020/2021	Evolution % 2020/2021
MS ressources propres des composantes et des services	873	898	25	2,90%
Plan Campus	9	11	2	19,07%
Recherche	305	341	36	11,73%
AMIDEX	291	342	51	17,41%
Sous-Total Financement RP	1 478	1591	113	7,68%

La hausse des dépenses entre 2020 et 2021 est de 6.63M€, soit +8.04%. La variation principale concerne Amidex (+1.74M€) et recherche(+1.55M€).

	DEPENSES DECAISSEES au 31/12/2020	DEPENSES DECAISSEES au 31/12/2021	Evolution MS 2020/2021	Evolution % 2020/2021
MS ressources propres des composantes et des services	56 616 051 €	59 841 358 €	3 225 307	5,70%
Plan Campus	568 074 €	683 875 €	115 801	20,38%
Recherche	12 073 934 €	13 621 563 €	1 547 629	12,82%
AMIDEX	13 261 612 €	15 003 651 €	1 742 039	13,14%
MS Financement RP	82 519 671 €	89 150 447 €	6 630 776	8,04%

Concernant la masse salariale sur support RP, plusieurs facteurs expliquent cette variation :

○ **Effets ETPT et Masse Salariale : +3.5M€**

- Bascule de Sauvadet et gagés sur supports Etat ainsi que réussite concours d'agents sur support RP : **-0.45M€**
- Hausse des crédits sur la CVEC : **+0.3M€** et +9 ETPT
- Hausse des dépenses des projets sur eOTP : **+0.32M€** (taux d'exécution de 87% en 2021)
- Hausse des recrutements non prévus : **+0.03M€**, soit 2 agents.
- Hausse des dépenses sur Amidex : **+1.74M€** et +51 ETPT vs 2020. Hausse des dépenses sur Recherche : **+1.55M€** et +36 ETPT vs 2020.

○ **Effets Masse Salariale : +3.1M€**

- Hausse du SMIC : **+0.05M€**, contractuels du Plafond 2
- Indemnités de fin de contrat : **+0.07M€**
- Contrats Etudiants : **+0.6M€** (financé par le tutorat étudiant de la SCSP).
- Ruptures conventionnelles : **+0.08M€** contractuels Plafond 2
- Impact des HCC & PRP/PCA : Impact de la COVID 19 sur les heures de cours complémentaires (HCC) en 2020 et reprise en 2021: hausse de **+2.3M€**.

L'enveloppe budgétaire BR2 2021 des heures de cours complémentaires s'élève à 21 724 989 €. Au 31 décembre 2021, on constate des dépenses (hors CAP et avec PRP/PCA/EQS) d'heures de cours complémentaire d'un montant de 21 082 394€, soit une hausse de 2.3 M€ par rapport aux dépenses constatées en 2020. Le taux d'exécution 2021 de l'enveloppe est de 97%, soit une sous-consommation totale de 642 595 €. Les dépenses d'heures de cours complémentaires de 2021 se répartissent de la façon suivante :

Montant par typologie de structure

	Enveloppe 2021 (y compris EQS/PRP/PCA)	Réalisé au 31/12/2021	Réalisé au 31/12/2020
Composantes	20 090 516 €	19 274 526 €	16 937 220 €
Services centraux et communs	1 630 472 €	1 401 350 €	1 614 614 €
SACD	4 000 €	4 796 €	3 764 €
Recherche/Amidex	- €	401 722 €	221 827 €
TOTAL	21 724 989 €	21 082 394 €	18 769 897 €

Nous constatons une hausse des heures de cours complémentaires par rapport à l'an dernier. Cela s'explique principalement par la reprise des cours progressive qui était freinée par la COVID l'année dernière mais également par une hausse de l'exécution des charges à payer sur l'année 2021 (93% contre 90% en 2020). Le nombre d'heures HETD entre 2020 et 2021 passe respectivement de 342 513 heures à 375 565 heures, soit une hausse de 10%.

○ **Autres dépenses de masse salariale**

Concernant les autres dépenses de masse salariale (FIPH, médecine préventive...), elles ont augmenté de 9,29 % soit +0.085M€ avec le remboursement des frais de garde d'enfants lors du confinement sur le premier semestre 2021 :

Dépenses Décaissées	2020	2021	Evolution 2021/2020	Evolution % 2021/2020
Autres Dépenses	916 933 €	1 002 086 €	85 153 €	9,29%

○ **Analyse exécuté vs. BR2 2021 et BP 2021**

	Réalisé 2021	BP 2021	BR2 2021	% consommation BP 2021	% consommation BR2 2021
Masse Salariale Globale	537 333 958	543 502 077 €	547 771 411 €	98,9%	98,1%
Hors RCH et AMID	508 708 744	510 636 951 €	516 273 037 €	99,6%	98,5%

Le contrat établissement préconise d'avoisiner un taux de réalisation de 99,5%.

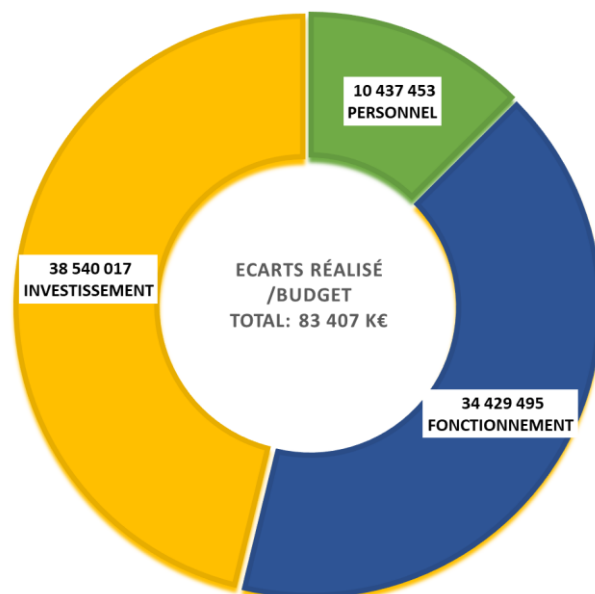
Les écarts budgétaires par rapport au BP 2021 sont dus à :

- une sous-consommation budgétaire sur le financement Amidex et Recherche
- une sous consommation sur des financements : loi ORE, Contractuels Doctorants, CVEC...
- des nouveaux impacts non prévus :
 - ruptures conventionnelles
 - indemnités de fin de contrat
 - hausse du SMIC
- allocations SCSP notamment sur la loi ORE, tutorat étudiant et mesures LPR.

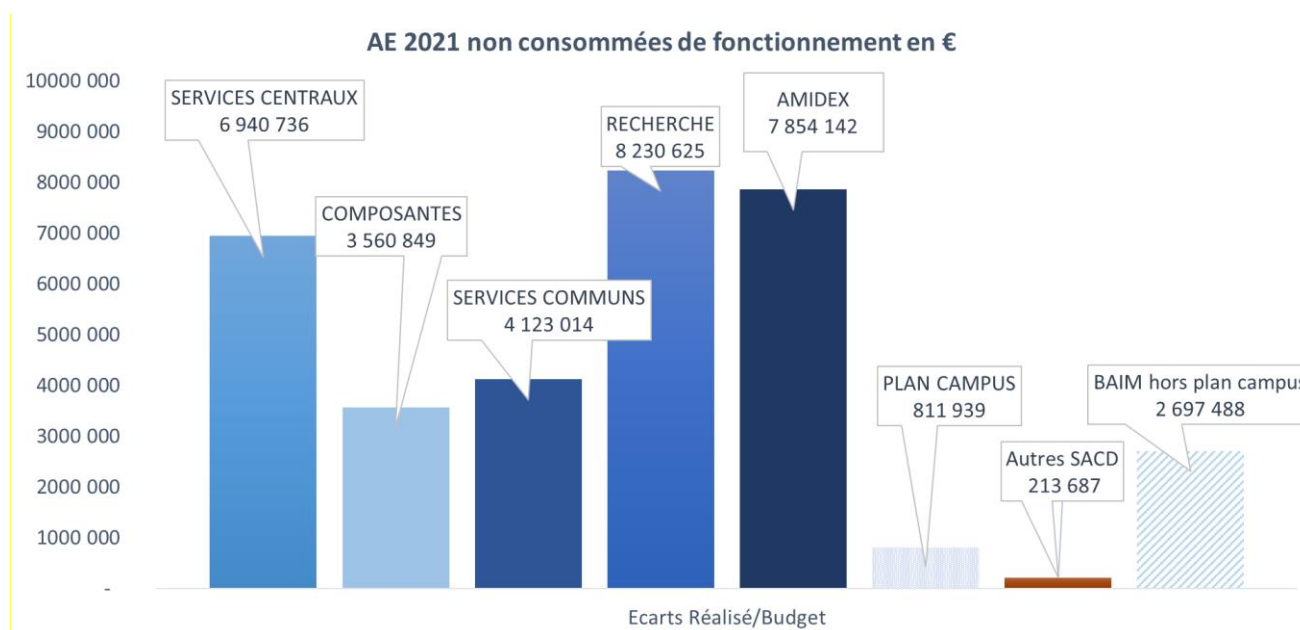
2) AE de fonctionnement et d'investissement

Les AE de fonctionnement et d'investissement (184 473 k€) ont été exécutées à hauteur de 72% contre 83% en 2020.

Le graphique ci-dessous présente **la décomposition par masse par structure sur le fonctionnement et l'investissements des crédits d'AE non consommés en 2021 :**



Le total des AE non consommées s'élève à 83 407 k€ et se répartit pour 46% en investissement, pour 41% en fonctionnement et pour 13% en masse salariale.

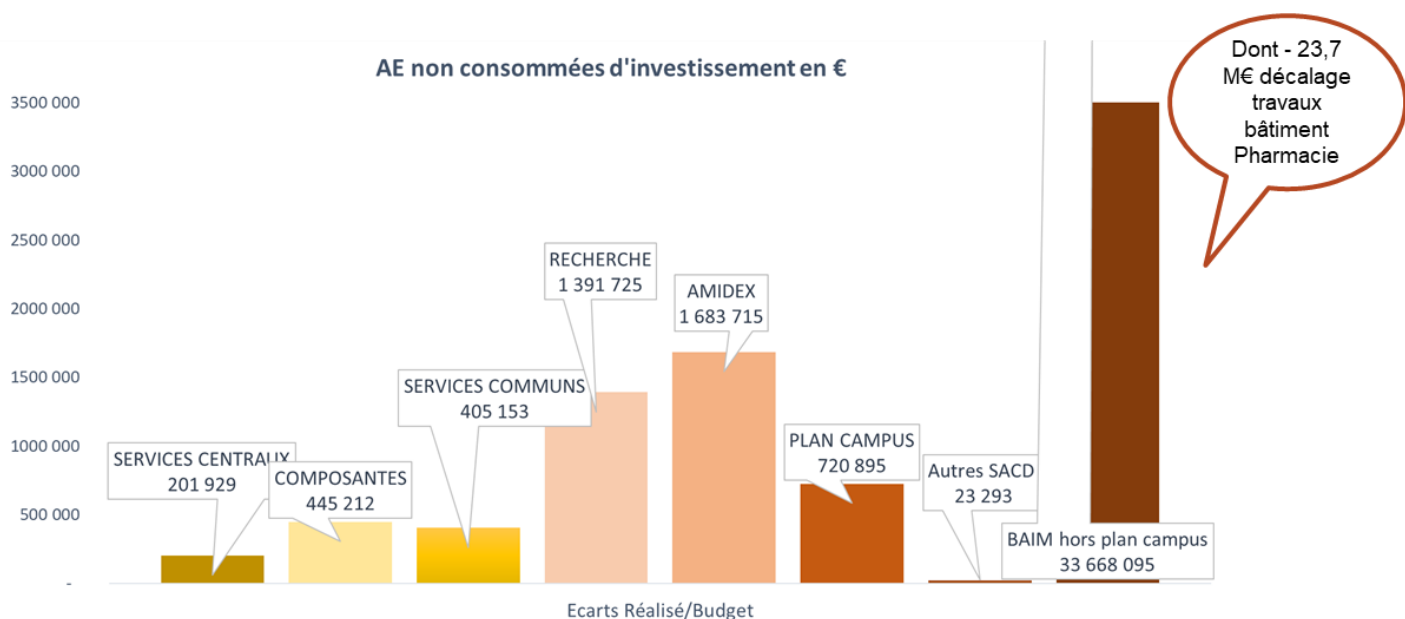


La sous-consommation d'AE de fonctionnement reste globalement importante en montant pour toutes les structures avec un montant de 34,4 M€ :

- **L'activité recherche représente 8,2 M€** de crédits d'AE de fonctionnement non consommés (pour 10,7 M€ en 2020) : le taux d'exécution des AE de fonctionnement de la recherche se dégrade avec 65% (pour 67% en 2020). C'est aussi le cas pour A*Midex avec 7.8 M€ d'AE de fonctionnement non consommés, soit 61% d'exécution (63% en 2019).
- **Le patrimoine** (plan campus, logistique et BAIM hors plan campus) **représente 4.5 M€** avec un taux d'exécution des AE de fonctionnement de 84% pour 82% en 2020.
- **Les composantes représentent 3,5 M€** avec un taux d'exécution des AE de fonctionnement à 76% pour 75% en 2019.
- **Les services communs** affichent un taux en diminution à 75% pour 87% l'année dernière et représentent **4.1 M€ d'AE de fonctionnement non consommé.**

- **Les services centraux pèsent pour 5.9 M€ d'AE non consommées.** Toutefois, ce montant important s'explique par de la gestion en central d'enveloppes prévues pour palier des imprévus en cours d'exercice et aux modalités de gestion des prestations internes et inter-sociétés.

Une partie de la sous-consommation est liée à la crise sanitaire.



La sous-consommation des AE d'investissement reste globalement importante avec un montant de 38.5 M€, le taux de réalisation est de 71 % contre 88% en 2020 :

- **Cette sous-consommation concerne principalement le patrimoine** (plan campus, logistique et BAIM hors plan campus) pour un montant d'AE d'investissement non consommée de **34.4 M€** avec le taux d'exécution des AE d'investissement en diminution qui s'établit à 66% pour 87% en 2020.
- **L'activité recherche représente 1,3 M€** de crédits d'AE d'investissement non consommés (pour 1,2 M€ en 2020) : Le taux d'exécution des AE d'investissement recule à 78% pour la recherche (contre 93% en 2020) et également pour A*Midex avec 57% seulement (contre 92% en 2020)
- **Les composantes n'ont pas dépensé tous les crédits ouverts en AE d'investissement (0.445 M€ de non consommation)** mais leur taux d'exécution est en amélioration à 87% contre 81% en 2020.
- **Le taux d'exécution des AE d'investissement des services communs est stable : 93 %** pour 2020, soit 0.4 M€ de non consommation.

❖ **Focus sur les AE du BAIM hors Plan Campus :**
60,4 M€ d'investissement et 27,8 M€ de fonctionnement réalisés

-**Sur le poste fluides**, les AE représentent 11 229 K€ avec un taux d'exécution de 100%. La consommation réelle 2021 ne sera connue qu'au 1^{er} trimestre 2022.

Plusieurs paramètres ont influé sur la dépense :

- Impact climat avec des conditions climatiques moins favorables. La rigueur climatique a été plus importante en 2021 (+12,8% de DJU) par rapport à l'année précédente, impactant directement les consommations de chauffage (gaz, réseau de chaleur et fioul).
- Impact tarifs marchés d'électricité : marché interministériel piloté par la DAE. Sur la période janvier à octobre 2021, les tarifs électricité étaient particulièrement favorables (118 €/MWh contre 121

€/MWh en 2020). Cependant, un de nos fournisseurs a connu une défaillance et a été placé en liquidation judiciaire. Le marché a donc été résilié début novembre 2021. EDF a repris en « offre de secours » l'ensemble des points de livraison concernés, cependant avec l'inflation sans précédent des tarifs d'électricité, l'impact financier sur les deux mois concernés (novembre et décembre 2021) représente un surcoût de + 357 k€ pour l'établissement.

- Impact tarifs marchés gaz : marché interne AMU ; les tarifs sont stables par rapport à l'année précédente (60 €/MWh). Ces tarifs ont été particulièrement favorables car ils ont été notifiés en mai 2021, juste avant la forte inflation. Sur la période janvier à novembre, les consommations de gaz sont en hausse de + 7,3% en 2021 (contexte climatique et reprises activité sur sites).

- L'année 2021 a connu une reprise de l'activité sur les sites, avec une année moins marquée par les confinements et le retour des étudiants. On remarque sur la période janvier à octobre 2021 une hausse de la consommation d'électricité de + 8% par rapport à l'année précédente. Il en est de même pour les consommations d'eau en hausse de + 25 %.

- Impact surfaces :

Les mises en service de la MEGA (2 884 m² SUB), de SAPORTA (2 142 m²) et du Pôle Arts (2 480 m²) sont effectives depuis le 2^{ème} semestre 2020 et ont un impact sur toute l'année en 2021 de même que la pleine exploitation du bâtiment TPR2 de Luminy en 2021.

En conclusion, les conditions particulières liées au COVID (non prévues dans le budget initial) et la baisse des tarifs de l'électricité ont permis de rester conforme aux prévisions. Nous avons pourtant dû faire face à des imprévus exceptionnels tels que la prise en charge d'un coût de fuite d'eau de 238 k€ sur le Campus de Médecine Nord et la liquidation judiciaire d'un de nos fournisseurs en novembre 2021 (impact 357 k€).

-Les AE de logistique du BAIM gérés par la DEPIL : 2,85 M€ (dépenses de coût d'occupation, nettoyage, gardiennage, espaces verts) avec un taux d'exécution 2021 de 90%. L'écart s'explique, en majeure partie, par une durée plus courte des engagements pluriannuels des marchés de nettoyage en 2021. En effet, les marchés ont été prolongés mi-octobre pour 6,5 mois au lieu de 8 prévus initialement

- Les AE de maintenance du BAIM gérés par la DEPIL : 7,3 M€

97% du budget annuel des crédits de maintenance campus et centrale ont été engagés.

Le marché de performance énergétique prévu sur Luminy pour une durée de 15 ans et dont le montant représente 3.2 M€ (3,4 M€ prévus au BR) a bien été engagé ainsi que le complément de la maintenance des systèmes de contrôle d'accès.

Ratio 2021 AMU (composantes inclus) hors Plan Campus (m² SUB) : 10,13 € TTC
(En comparaison, le ratio maintenance du Plan campus Luminy TPR1 est de 15,6€ TTC/m²)

-Les AE des opérations de travaux DEPIL s'élèvent à 23M€ en 2021 (8, 3M€ en 2020) avec un taux de consommation de 86%.

La hausse du montant des AE (+ 14,6 M€) est liée à l'obtention des projets de rénovation énergétique financés dans le cadre du Plan de Relance et du projet Tigre mais aussi au démarrage de la phase travaux du Plan Pluriannuel d'opérations programmées par la DEPIL depuis 2019. Le Plan de relance a été engagé à hauteur de 88% mais nous notons un décalage des engagements du Plan Tigre 62% (décalage des travaux sur les ombrières photovoltaïques lié à 2 offres jugées irrégulières).

Les autres opérations de travaux notifiées à hauteur de 90% concernent :

- L'ADAP
- La sécurité
- L'efficacité bâimentaire
- La sûreté

- L'adaptation de locaux.

Les travaux d'adaptation de locaux représentent 2,3 M€ en 2021.

Principales opérations menées à bien :

- Création d'un bâtiment modulaire IUT St Jérôme,
- Adaptation des locaux DOSI au Pharo,
- Réaménagement de salle de TP à Château Gombert,
- Projet d'aménagement des salles de langues dans le cadre du Plan langues

En décembre 2021, un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2025 d'un montant de 30,4 M€ a été voté en Conseil d'Administration. Ce PPI recensera toutes les opérations de GER et d'adaptation de locaux prévues sur 5 ans et financées sur la mobilisation du fonds de roulement.

Le ratio des dépenses des travaux DEPIL/M2 s'établit à 17€ en 2021, 12,32€ en 2020 pour 10 € en 2019 et 9,40 € en 2018 (Surface Utile Brute réactualisée 2021).

Le ratio travaux total AMU est en 2021 de 19,6 € / m2.

Les AE des Grands Projets : Taux de réalisation 55%

La hausse du montant des AE (+ 32.7 M€) est liée à l'obtention des 3 grands projets de rénovation énergétique financés dans le cadre du Plan de Relance

-Plan de relance : 25,3 M€ de dépenses de fonctionnement et d'investissement ont été engagés soit 50% du budget prévisionnel.

Décalage des engagements lié :

- Au report de la notification des marchés de travaux de l'opération de « Réhabilitation énergétique du bâtiment Pharmacie sur le site Timone » : la commission pour le choix du candidat n'a pu se tenir qu'en décembre 2021 et les marchés ont été notifiés en janvier 2022 pour 23,7 M€ (primes des non retenus incluses).
- Au glissement du paiement des primes dues aux candidats non retenus (0,5 M€) en 2022 pour l'opération SIMMAR.

- CPER : 10,2 M€ de fonctionnement et d'investissement ont été engagés soit 72,4% du budget.

Décalage des engagements lié :

- Au recours juridique d'un candidat pour les marchés de travaux de l'opération « Réhabilitation des bâtiments 5-7-8 de St Charles » qui a entraîné le report de la notification du marché du lot Gros œuvre en avril 2022.
- A la notification des marchés de maîtrise d'œuvre de l'opération de création d'un pôle judiciaire sur le site de Poncet et de développement des enseignements en sciences sur Montperrin qui a été reportée en 2022.

A noter :

- L'engagement du marché de notaires pour la mise en œuvre de la dévolution qui a démarré en 2021.
- Le règlement du litige sur l'opération de Neurotimone qui a été acté en 2021 avec la reprise des travaux défectueux dont le montant a été compensé par un dédommagement arrêté avec l'entreprise à hauteur de 1,5 M€.

- **Sur les AE du BAIM gérées par d'autres structures que la DEPIL, DDPI ou les équipes plan campus, à savoir les composantes :**

	Budget	Consommation	Disponible	Taux d'exécution
Coût d'Occupation	164 832	74 744	90 088	45,35%
Logistique	2 136 733	1 858 909	277 824	87,00%
Maintenance	2 940 548	2 622 158	318 389	89,17%
Sûreté	134 861	104 573	30 288	77,54%
Fluides	92 600	62 296	30 304	67,27%
Travaux	1 804 078	1 503 145	300 933	83,32%
Autres	1 150 310	463 428	686 882	40,29%
Total:	8 423 962	6 689 253	1 734 709	79,41%

Le taux de réalisation des AE du BAIM sur ce périmètre (composantes, services communs, CISAM et laboratoires de recherche) est de 79 %. **Les AE consommées représentent 6.6 M€** contre 11,1 M€ en 2020. Ces consommations 2021 concernent principalement la masse de fonctionnement pour 5.3 M€. On constate un bon taux de réalisation pour les dépenses de logistique, de maintenance et de travaux portés par les structures.

❖ **Focus sur les AE hors masse salariale du Plan Campus : 10,2 M€ dont 7,7 M€ pour Luminy et 2,5 M€ pour Aix**

Le taux de réalisation des AE hors masse salariale du Plan Campus est de 87%. Les AE non consommées représentent 1,5 M€ dont 1 M€ pour le PPP d'Aix.

Pour mémoire, les principaux engagements 2020 avaient principalement concerné les loyers financiers et les intérêts de l'emprunt BEI. Les taux de financement fixés fin 2020 pour cette opération ont permis d'économiser 10,5 M€ par rapport aux simulations initialement réalisées lors de la signature du contrat de PPP dont 2,2 M€ grâce à la souscription de l'emprunt BEI de 40 M€ au taux de 0,497 % sur 25 ans.

Le taux d'engagement 2021 sur le Plan Campus de Luminy est de 93% avec les engagements des travaux de la chaufferie de Luminy (6M€) et du Technoform (1, 3M€).

Les engagements complémentaires sur les loyers ne concernent que l'impact des avenants (travaux complémentaires) et les révisions de prix.

Le taux de réalisation des AE du Plan Campus Aix est de 72% et les principales AE non consommées ont concerné les dépenses d'ingénierie et une provision budgétisée pour des travaux supplémentaires avec impact sur le montant des loyers.

❖ **Les AE Recherche : 23,1 M€**

L'exécution d'AE est sensiblement identique à celle de 2020 (-0,6 M€). Mais contrairement à l'exercice précédent on relève une forte baisse de dépenses d'investissement (-2,7 M€), et un accroissement des dépenses de fonctionnement (+2,1 M€). Cela s'explique par la diminution de l'impact de la crise sanitaire.

Par rapport aux prévisions (BR2), le taux d'exécution (AE F + I) se dégrade, il est de 69% avec une répartition à 66% sur le fonctionnement et 78% sur l'investissement.

La sous-consommation en fonctionnement s'élève ainsi à 8,2 M€ et s'explique principalement par :

- 2,1 M€ qui n'ont pas été mobilisés par les structures de recherche (ces crédits sont restés positionnés sur le CF 980)
- 4,1 M€ au titre de l'activité contractuelle globalisée dont 3,1 M€ concernent 25 structures de recherche à volumétrie importante ; le reste (1 M€ est réparti sur 55 autres structures).

- 0,7€ pour le fonctionnement fléché : dont 0,5 M€ pour le projet DILOH (Open Edition) lié à des reversements qui étaient prévus mais ne se feront pas. Le projet se terminera en légère sous exécution.
- 0,7 M€ au titre des plateformes (feront l'objet de reports en 2022).

Par ailleurs, le taux d'exécution de la dotation établissement recherche reste à un niveau toujours élevé mais en légère baisse (93%, contre 98% en 2019), représentant 0,6 M€ non consommés. Des crédits de dotations complémentaires ont été ouverts (début octobre) dans le cadre de la LPR à hauteur de 0,6 M€.

❖ **Les AE A*MIDEX : 28,5 M€**

- Sur la volumétrie des projets : constat d'une **fin de cycle en phase avec le lancement de nouveaux appels**. Le nombre de projets conventionnés au 01/01/2022 ressort à 140 :
 - 95 projets IdEx,
 - 24 projets lauréats du Programme Investissement d'Avenir,
 - 18 instituts d'établissement + 2 structures labellisées
 - 1 CISAM

114 projets IdEx, 10 LabEx se sont terminés en 2021.

- Le taux de 61% sur le fonctionnement connaît une baisse par rapport à 2020 (66%) avec sur les projets IdEx une sous-consommation (61 %) malgré une hausse en volume des AE en raison de l'inscription sur architecture budgétaire des projets PIA lauréats du site (11.4 M€ d'AE consommées en 2021 contre 6.3 M€ en 2020).

Les AE non consommées en 2021 s'élèvent à 7,3 M€ : à hauteur de 3,2 M€ pour le projet RHU4 INNOV CKD car les conventions de reversement aux partenaires n'ont pas été engagées. On retrouve également 2,5 M€ d'AE non consommées sur les projets IDEX liées au décalage conjoncturel des projets en raison notamment de la situation sanitaire, entraînant des prolongations de la durée des projets ou des reports de dépenses de missions, mobilité, etc. (AAP Chaires d'Excellence, AAP Académie d'Excellence, Chaires industrielles, AAP Emergence & Innovation, AAP Interdisciplinarité).

- Le taux de 57% en investissement est en forte baisse de 35 points / n-1 (92%) et s'inscrit dans un contexte de baisse des AE budgétées de – 1.4 M€, essentiellement en raison de l'activité des projets (2.2 M€ consommées en 2021 contre 4.9 M€ en 2020). A noter qu'en 2020, une seule acquisition représentait 74% des AE engagées (3,64 M€ pour le financement de l'IRM 7 Tesla de la chaire 7TEAMS avec Siemens Healthineers).

Les AE non consommées s'élèvent à 1,7 M€ dont 50% sur les EQUIPEX+ à hauteur de 0,8 M€, également sur les projets IDEX (0,35 M€), sur les réserves IDEX (0,25 M€) ainsi que sur les instituts 0,25M€.

❖ **Les AE de logistique hors BAIM gérées par la DEPIL/DDPI : 3,9 M€ d'investissement et de fonctionnement réalisées avec un taux de 78,3%**

La dématérialisation pour le PASS, des copies supplémentaires prévues et non consommées et un gain sur 2 copieurs haut débit non installés expliquent l'écart pour la direction de la reprographie (taux d'exécution de 81,3%).

Nous notons, en logistique, le décalage opérationnel de la mise en place du nouveau marché de gestion des déchets qui a eu un impact sur le montant engagé en 2021. La situation particulière du télétravail liée au COVID a aussi eu un effet à la baisse sur les dépenses de courriers, carburants...

❖ **Les AE des composantes, des services communs et des services centraux hors BAIM: 45.7M€**

Le taux de réalisation des AE hors masse salariale sur ce périmètre est de 76%, stable par rapport à 2020. Les AE non consommées représentent 14.6 M€ dont 5.9 M€ de dépenses financées et 8,6 M€ de dépenses non financées.

Les AE consommées de fonctionnement et d'investissement hors BAIM en 2021 se sont élevées au total à 45.7 M€ (contre 38,2 M€ en 2020) dont :

- **15.9 M€ pour les composantes**
- **15.8 M€ pour les services communs**
- **13.8 M€ pour les services centraux**

Les services communs (Hors ERASMUS des composantes) affichent un taux de réalisation des AE de fonctionnement et d'investissement de 80 % en nette diminution par rapport à 2020 (90%).

Les crédits d'AE non consommés s'élèvent à 4 M€ contre 1.8 M€ pour 2020.

Les dépenses d'AE financées représentent 25% (3.9 M€) des dépenses des services communs. Le taux de réalisation est plus faible (57%) que celui des dépenses d'AE non financées (92 %).

Les projets financés des services communs concernent pour 63 % la DRI (hors projets Erasmus gérés par les composantes), pour 26 % la DOSI et pour 11 % la MIRREL avec le DCL.

Des structures ont des diminutions de leurs taux d'exécution entre 2020 et 2021 : la DRI (-29%), le SUIO et l'UTL (-20% chacun), **cela explique la diminution des taux de réalisation entre les 2 années.** On note que certaines structures ont eu une exécution meilleure en 2021 qu'en 2020 mais ne venant pas compenser en totalité : MIRREL (+22%), IREM et SCASC (+16% chacun)

- **La DRI** (hors Erasmus gérés par les composantes) affiche un taux de réalisation de 54 % des AE d'investissement et de fonctionnement contre 84 % en 2020. Le montant d'AE de fonctionnement et d'investissement non consommées est de 2.880 M€ contre 0.640 M€ en 2020 pour un montant d'AE consommées de 8.495 M€. Les crédits non engagés proviennent principalement des projets financés pour 2.6 M€, plus particulièrement pour les financements CIVIS (Université Européenne) dont 2.1 M€ n'ont pas été engagés. Cela s'explique principalement par un décalage des versements aux partenaires qui aura lieu finalement en 2022 et qui n'a pas pu être anticipé lors du BR 2 2021

A noter, l'enveloppe de mobilité financée par l'établissement a été consommée à hauteur de 826 k€ d'AE soit une réalisation à 97% contre 88% en 2020.

- **La DOSI affiche un taux de réalisation des AE de fonctionnement et d'investissement relativement stable : 94 %** contre 96 % en 2020. Le reliquat d'AE non consommées se monte à 0,520 M€ sur un total d'AE consommé de 8.4 M€. Les principaux postes d'AE de la DOSI concernent :

- Les projets (captation, RAIMU...) : 1,1 M€
- Le SDN : 0,6 M€
- Le DATA center : 0.7 M€ contre 1.4 M€ en 2020
- Les logiciels pour 1.4 M€ contre 2,3 M€ en 2020
- Les DOSI de campus : 3.1 M€ contre 2,57 M€ en 2020 (acquisition matériels informatiques et équipement pour le télétravail)

- Les réseaux et système : 1,3 M€
- Le SCD, dont une partie importante des crédits d'AE consacrée à la documentation pour la recherche (1,2 M€) se trouve sur le budget A*MIDEX **affiche un bon taux de réalisation de 93 %** stable par rapport à 2020. Le SCD conserve un reliquat d'AE non consommées de 118 k€ contre 85 k€ en 2020. Les AE consommées s'élèvent à 1,6 M€.

Le taux moyen de réalisation des AE de fonctionnement et d'investissement des composantes (hors BAIM) est stable par rapport à 2020 et s'élève à 78%. Cependant on remarque que ce taux est faible depuis 2020 puisqu'il s'élevait à 90,4 % en 2019, du fait de la crise sanitaire.

Les crédits d'AE de fonctionnement et d'investissement non consommés s'élèvent à 4.4 M€ sur le budget principal auxquels il faut ajouter 0.9 M€ sur le BAIM soit 5.3 M€ contre 4.8 M€ en 2020 sur le périmètre complet des composantes.

Les dépenses d'AE financées représentent 28% (6.1 M€) des dépenses des composantes, ERASMUS hébergés inclus ; et leur taux de réalisation est plus faible que les dépenses non financées : 75 % contre 83 % pour les 15.8 M€ d'AE dépensés non financées.

Les 4,4 M€ d'AE non consommées de fonctionnement et d'investissement du budget principal des composantes s'expliquent de la manière suivante :

- 1.373 M€ sont non consommés sur SMPM, principalement sur les actions financées (713 k€ sur les maitres de stages, 127k€ sur les équipements Loi ORE et 122 k€ sur les travaux de podologie). Concernant les actions non financées on retrouve des sous exécutions sur le budget courant de la structure pour 157 k€ et 79 k€ non consommés sur les modules orthoptie
- 49 % proviennent de consommations particulièrement faibles pour 4 autres composantes
 - L'IAE dont le montant d'AE non consommées s'élèvent à 934 k€ contre 1081 k€ en 2020 et concerne principalement le fonctionnement pour 892 k€. Le taux de réalisation est faible 41 % (40% en fonctionnement et 54% en investissement).
 - SCIENCES dont le montant d'AE non consommées s'élève à 617 k€ dont 521 sur les projets financés (Convention HILISIT pour 135 k€ et les ERASMUS pour 274 k€) et un taux de réalisation de 86% s'expliquant principalement par la masse de fonctionnement
 - La FDSP pour 431 k€ de dépenses non engagées et un taux de réalisation faible (61% en fonctionnement et 59% en investissement).
 - ALLSH pour 385 K€ de dépenses non engagées et un taux de réalisation faible en fonctionnement pour 64%

Les services centraux affichent un faible taux de réalisation des AE de fonctionnement et d'investissement de 70 % contre 64% en 2020, en raison de la gestion des enveloppes de réserves centrales :

Les crédits d'AE de fonctionnement et d'investissement non consommés s'élèvent à 6 M€ sur le budget principal contre 4.8 M€ en 2020 sur ce même périmètre. Les AE consommées d'investissement et de fonctionnement s'élèvent à 13.8 M€ sur le périmètre des services centraux soit + 5.5 M€ de dépenses par rapport à 2020, s'expliquant par l'opération de recapitalisation de Protisvalor.

L'importance des crédits non consommés de 6 M€ s'explique par le pilotage des crédits d'AE en central pour 3,5 M€ :

Ces 3,5 M€ se décomposent :

- en enveloppes de réserves d'AE pluriannuelles qui permettent de palier à des imprévus en cours d'exercice (disponible 1.7 M€ contre 1.8 M€ en 2020)
- en recentralisation des crédits d'AE liés au mode de comptabilisation des facturations internes 1.978 M€ contre 1.177 en 2020

Nous retrouvons également des sous-consommations d'AE sur le Budget de la DEVE pour 886 k€ concernant la CVEC, 464 k€ pour l'administration concernant le projet Easilab et 134 k€ pour la DPMSE concernant le projet PEPITE.

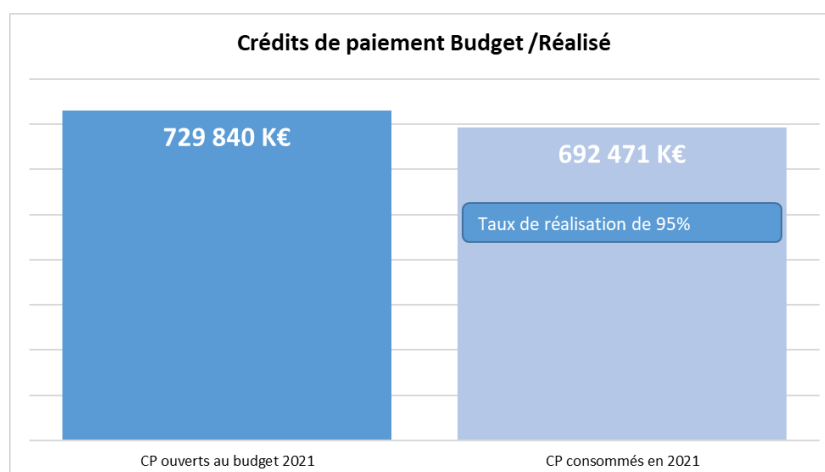
B - Les Crédits de paiement (CP)

Les crédits de paiement correspondent à la limite supérieure des dépenses payées et décaissées sur l'exercice.

Ils représentent en 2021, 692 471 k€ contre 699 674 k€ en 2020 soit une diminution de -1.3 % entre 2020 et 2021.

Ce montant se décompose comme suit :

- **537 322 k€** en masse salariale contre **524 947 k€** en 2020 (+**2.36 %**)
- **100 901 k€** en fonctionnement contre **86 022 k€** en 2020 (+ **17.30 %**)
- **54 246 k€** en investissement contre **88 704 k€** en 2020 (**-38.85 %**)



Les écarts constatés entre le budget 2021 et le réalisé 2021 **font apparaître un taux global d'exécution de 95% identique à celui de 2020.**

- 98 % pour le personnel contre 99 % en 2020
- 84 % sur le fonctionnement contre 83% en 2020
- 87 % sur l'investissement contre 94 % en 2020

Les CP non consommés se montent à 37 368 k€ contre 28 801 k€ en 2020 dont 50% pour le fonctionnement (18 692 k€) et 22% pour l'investissement (8 226 k€) et 28 % pour la masse salariale (10 448 k€).

Les domaines dans lesquels les CP non consommés de fonctionnement et d'investissement sont les plus importants sont la recherche (8 300 k€), A*Midex (7 022 k€) et les directions patrimoniales dont plan campus (9 862 k€).

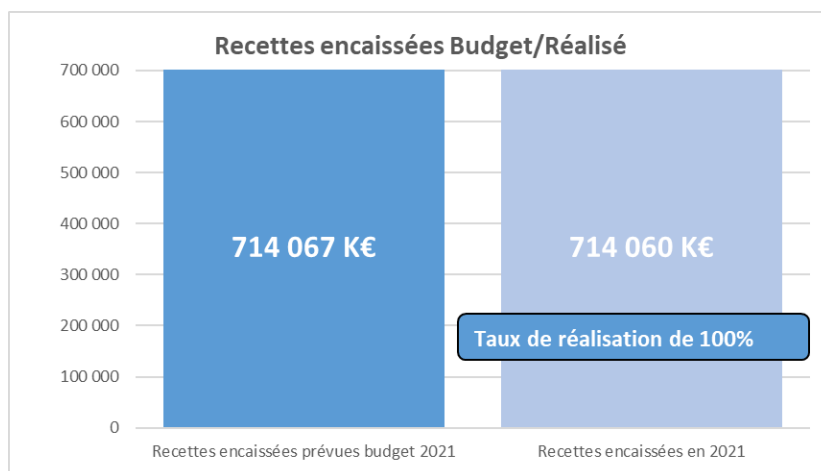
On constate que le taux de réalisation (sur les 3 enveloppes confondues) reste plus faible pour les crédits de paiement fléchés (75% contre 89% en 2020) que pour les crédits globalisés (95 % contre 96% en 2020).

Ainsi la sous-réalisation de 21 944 k€ de CP fléchés explique 59 % de l'écart final entre la prévision et la réalisation du solde budgétaire 2021.

Ceci montre bien la nécessité de continuer à axer le travail d'amélioration de la prévision sur les crédits de paiement des opérations fléchées qui sont pluriannuelles et permettent d'appréhender au mieux la variation de trésorerie et de solde budgétaire et pour lesquelles la GBCP continue à prendre pleinement son sens. Néanmoins, la partition en « sociétés » de notre budget (fondation A*Midex, BAIM, établissement principal,...) apporte une certaine rigidité à nos prévisions de CP.

C - Les Recettes encaissées

Le niveau de Recettes Encaissées (RE) de l'exercice 2021 s'établit à **714 059 k€** contre 667 086 k€ en 2020 **soit une augmentation de 7 % (+ 46 972 k€).**



- **Les recettes globalisées s'élèvent à 630 559 k€ contre 596 628 k€ (+ 6 %).**
Elles comprennent la Subvention pour Charge de Service Public, les autres subventions et les ressources propres.
On remarque que globalement les RE (Recettes Encaissées) sont en augmentation, notamment sur les recettes ANR (+ 6.8 M€), la SCSP (+9.8 M€), les autres subventions (+10 M€) et les droits des diplômés propres et l'apprentissage (+8.3 M€). Les autres recettes diminuent de - 4.522 M€
- **Les recettes fléchées d'un total de 83 500 k€-contre 70 458 k€ augmentent de 13 042 k€ sur l'exercice (+ 19 %).**

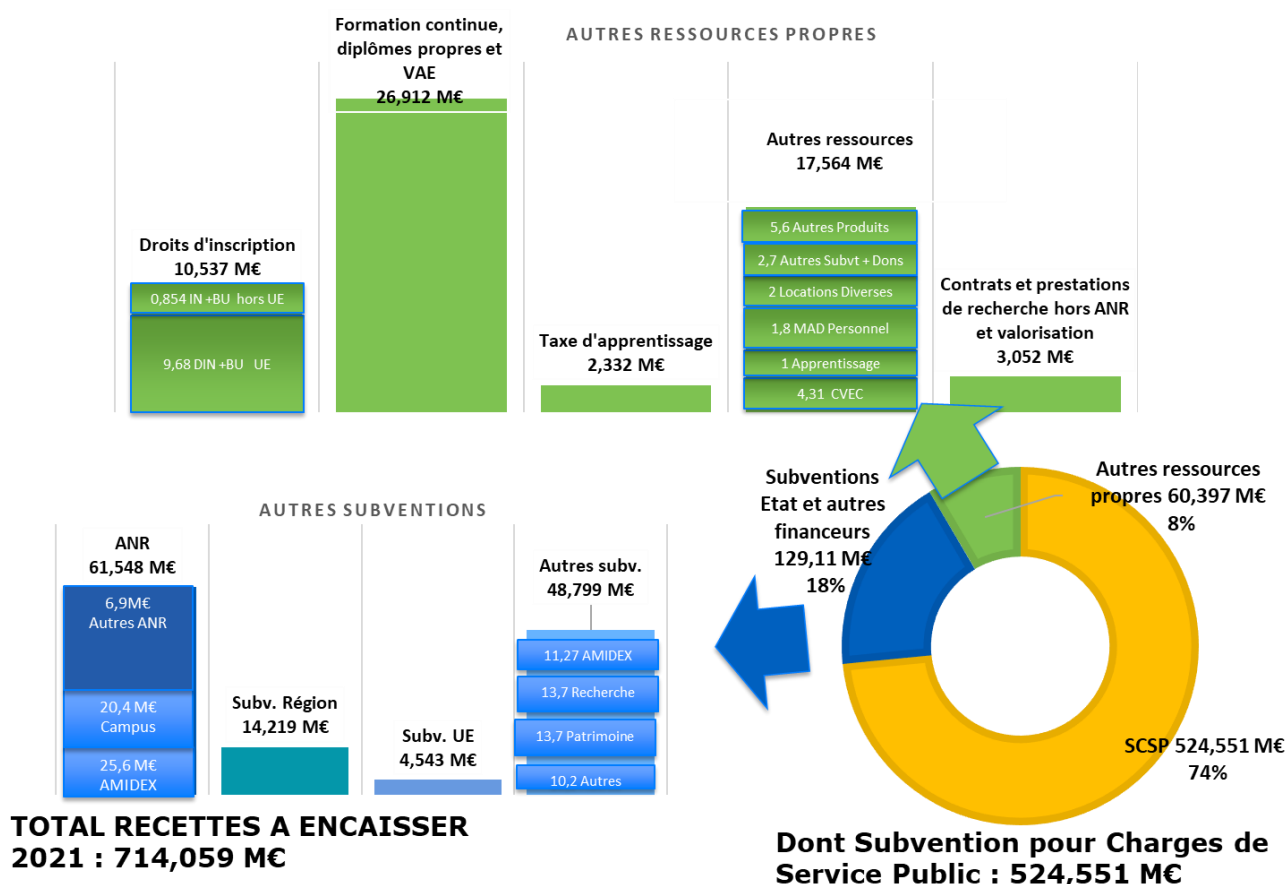
Cette hausse s'explique par les subventions reçues pour le Plan de Relance d'un montant en 2021 de 7.4 M€. Le taux de réalisation des recettes CPER et Plan de relance (+ 125%) s'explique grâce aux appels de fonds émis en fin d'année.

Sur la fondation A*Midex, les RE s'élèvent à 38 578 k€, soit + 8 637 k€ de plus qu'en 2020.

Le taux global de réalisation des prévisions d'encaissements s'élève à 100 %, en légère hausse par rapport à 2020 (98%).

Ce bon résultat est principalement dû au taux de réalisation des recettes fléchées (qui atteint 104 %), en dépassement et en légère hausse par rapport à 2020 (100%).

Les RE prévues non encaissées s'élèvent à 8 030 k€ sur les recettes globalisées hors SCSP compensées par des recettes fléchées supérieures de 3 043 k€ et une SCSP également en hausse de 4 980 k€.



❖ **Les recettes globalisées (88,3 % des recettes totales)**

• **La Subvention pour Charge de Service Public (SCSP)**

Elle représente 83.2 % des recettes globalisées contre 86.2 % en 2020 et 77% du total recettes encaissé par AMU en 2021 (contre 77%).

Elle s'est élevée à **524 551 k€** contre 514 734 k€ en 2020 et est supérieure pour 4 952 k€ à la prévision du BR2 de 519 599 k€ suite à la notification définitive reçue fin décembre.

Cet écart s'explique essentiellement par le remboursement des charges salariales sur heures complémentaires, en application de la loi TEPA (1 151 k€), la prolongation des contrats doctoraux 2020/2021 (+ 1 264 k€), des financements obtenus dans le cadre du Plan de Relance (280 k€ pour les places supplémentaires ; campagne 2 et 3) ou dans le cadre du DSG (185 k€ projet RI) et enfin, 868 k€ d'actions spécifiques nouvelles (dont 447 k€ de mise à disposition).

- **La Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

Cette nouvelle ressource, s'est élevée en 2021 à 4 314 K€ encaissés qui se décomposent en 3 034 k€ au titre du solde de la CVEC 2020/2021 et 1280 k€ au titre de l'acompte de la CVEC 2021/2022.

- **Les recettes de subventions publiques et autres recettes de l'Etat (hors SCSP) globalisées** (50 326 K€) apportent 8% du total des recettes globalisées.

Le taux d'exécution est de presque 100 % (contre 79% en 2020) soit 35 k€ de recettes non encaissées : On remarque que cette typologie de recette est en augmentation de 60 % soit + 18 880 k€ entre 2020 et 2021.

Ces augmentations se situent principalement sur la Recherche (+11.5 M€, principalement sur l'ANR pour 6.6 M€ et sur les autres subventions pour 3.7 M€) et les Composantes (+5.5 M€, principalement sur les autres subventions).

- **Les recettes propres (51 367 K€) apportent 8.2% du total des recettes globalisées.**

Le taux d'exécution est stable à 87 % contre 85% en 2020 correspond à une non-exécution de près de 7 906 k€ de recettes.

Cette réalisation amène les commentaires suivants :

- **Droits d'inscriptions nationaux** : sur les 11 150 K€ prévus en 2021, 10 537 k€ ont été encaissés (y compris les droits de BU imputés au FD 030 pour 1.583 M€) soit un écart de non réalisation de 613 k€ et une augmentation par rapport à 2020 de 1 306 k€. Ce montant intègre 854 k€ de droits nationaux acquittés par des étudiants hors UE.

- **Formation Continue, diplômes propres et VAE** (hors droits redevances BU) : 26 912 k€ contre 18 824 k€ en 2020 de recettes encaissées pour un budget prévu de 28 306 K€. On constate donc une hausse de ces recettes de 8 088 k€ entre 2020 et 2021

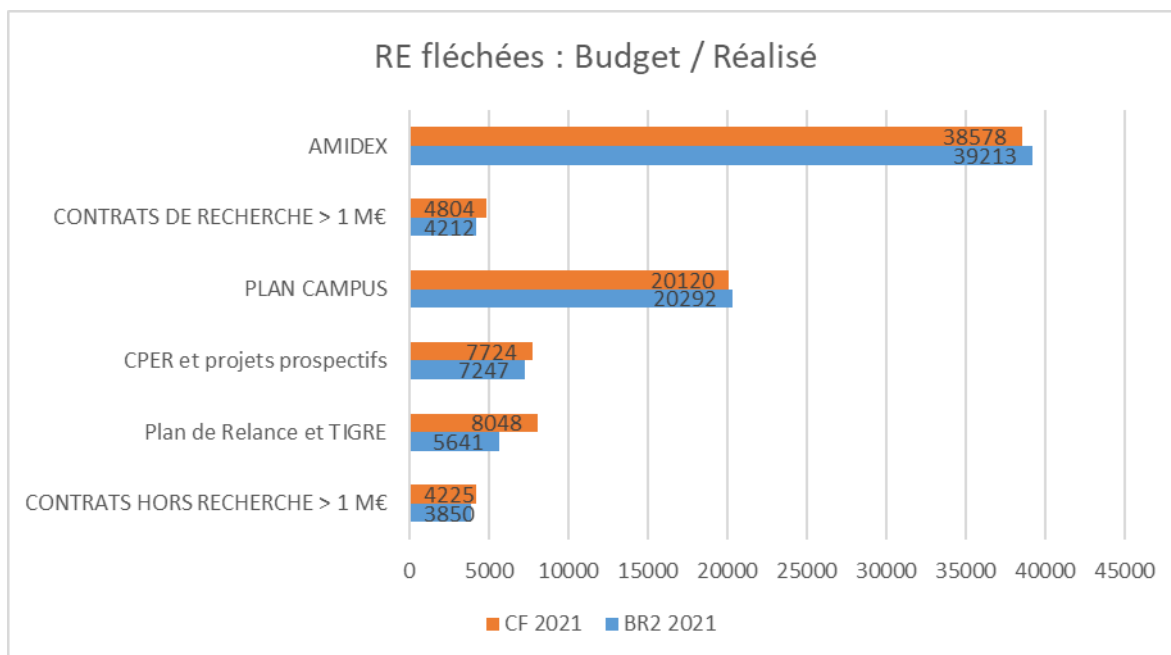
- **Taxe d'Apprentissage : 2 332 K€** (contre 2 261 k€ en 2020) soit une forte baisse du produit de la taxe par rapport à 2019, liée à la réforme de l'assiette de la Taxe intervenue en 2020. Cette baisse avait bien été anticipée dans le budget puisque le taux de réalisation est de 101% pour ces recettes de taxe d'apprentissage, aussi on remarque une augmentation de +3.1 % par rapport à 2020.

- **Autres recettes propres** (prestations diverses, CFA, DCL, valorisation, subventions non fléchées de la recherche, valorisation, subventions aux SACD): 11 586 k€ contre 15 754 k€ en 2020. **Le taux de réalisation de ces recettes est en baisse et passe de 71 % en 2020 à 66%. La non réalisation de 5 911 k€.**

Cela s'explique principalement par des non réalisations de recettes sur l'administration et sur la recherche, respectivement : 4.5 M€ et 1.2 M€

- ❖ **Les recettes fléchées (11,6% des recettes totales)**

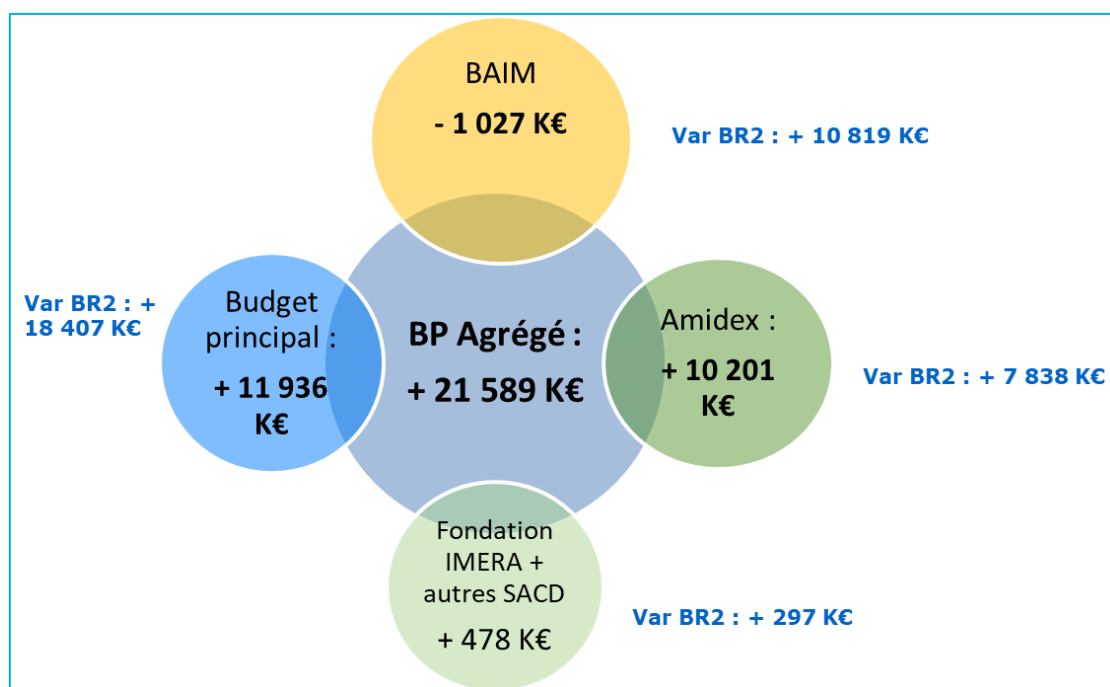
On constate une grande cohérence entre les prévisions et les réalisations avec un taux de réalisation de 104%.



- Concernant A*MIDEX, les encaissements 2021 se répartissent entre :
 - Les recettes au titre des intérêts 2021 de la dotation non consommable ANR s'élèvent à 22,62 M€, soit 25,53 M€ déduction des frais de gestion sur ces intérêts (2,91 M€) directement prélevés à la source en raison de la suppression des PIS (Prestations Inter Sociétés en 2019). La prévision des frais de gestion au budget rectificatif n°2 (calculée sur la prévision des dépenses) était de 3,34 M€. On constate donc une augmentation de la recette finalement encaissée sur A*Midex au titre de 2021.
 - Les versements perçus au titre des projets PIA ne correspondent pas toujours aux échéanciers de versement figurant dans les conventions et font l'objet de décalages d'un exercice à l'autre. Les RE inscrites au BR2 s'élevaient 15,99 M€ et celles encaissées à fin 2021 à 14,47 M€. Les principaux décalages portent sur : les EQUIPEX +0,32 M€, EPINOV (-0,69 M€), les tranches 2021 des deux Instituts Convergences conditionnées au rapport du jury international suite à leur audition (-2,1 M€), versement anticipé de l'échéance 2022 du rHU4 INNOV CKD (+0,70 M€). La diminution des dépenses prévisionnelles entraîne une diminution des frais de gestion prélevés et impacte positivement les RE sur les PIA (+0,47 M€).
- Les recettes du Plan Campus 2021 sont réalisées à 99 %
- Les recettes du CPER et Plan de Relance ont été encaissées à hauteur de 125%. Des appels de fonds ciblés ont été envoyés en fin d'année pour les opérations du plan de relance avec des versements supérieurs aux attentes (+ 2,4 M€ par rapport aux prévisions). Concernant le CPER, la finalisation des dossiers de fin d'opérations (MEGA, IAE...) a permis la réception de l'intégralité des fonds attendus.
- Résolution du litige sur le dossier de Neurotimone (+ 1.5 M€).
- Concernant la Valorisation, la vente non budgétisée d'un terrain à la société Linkcity a été actée pour 447 k€ avec un reversement à la ville d'Aix de 345 k€.
- Les recettes fléchées Recherche sont exécutées à hauteur de 114% (72% en 2020), liées à des décalages de versements : certains étaient attendus en 2022, d'autres soumis à l'acceptation des justificatifs financiers restent encore à percevoir.

D – Le Solde Budgétaire

Le solde budgétaire représente la différence entre les recettes budgétaires encaissées et les dépenses budgétaires décaissées ($RE - CP = \text{Solde budgétaire}$). Il s'agit d'un solde en « cash ». Il est constitué des mouvements budgétaires (prévus au budget de l'établissement). En cela, il se distingue du solde de trésorerie qui comprend le solde budgétaire auquel s'ajoute le solde des opérations non budgétaires (emprunt, TVA...).



Le solde budgétaire est **positif et s'élève à + 21 589 k€** alors que la prévision budgétaire du BR 2 affichait un déficit prévisionnel de - 15 773 k€.

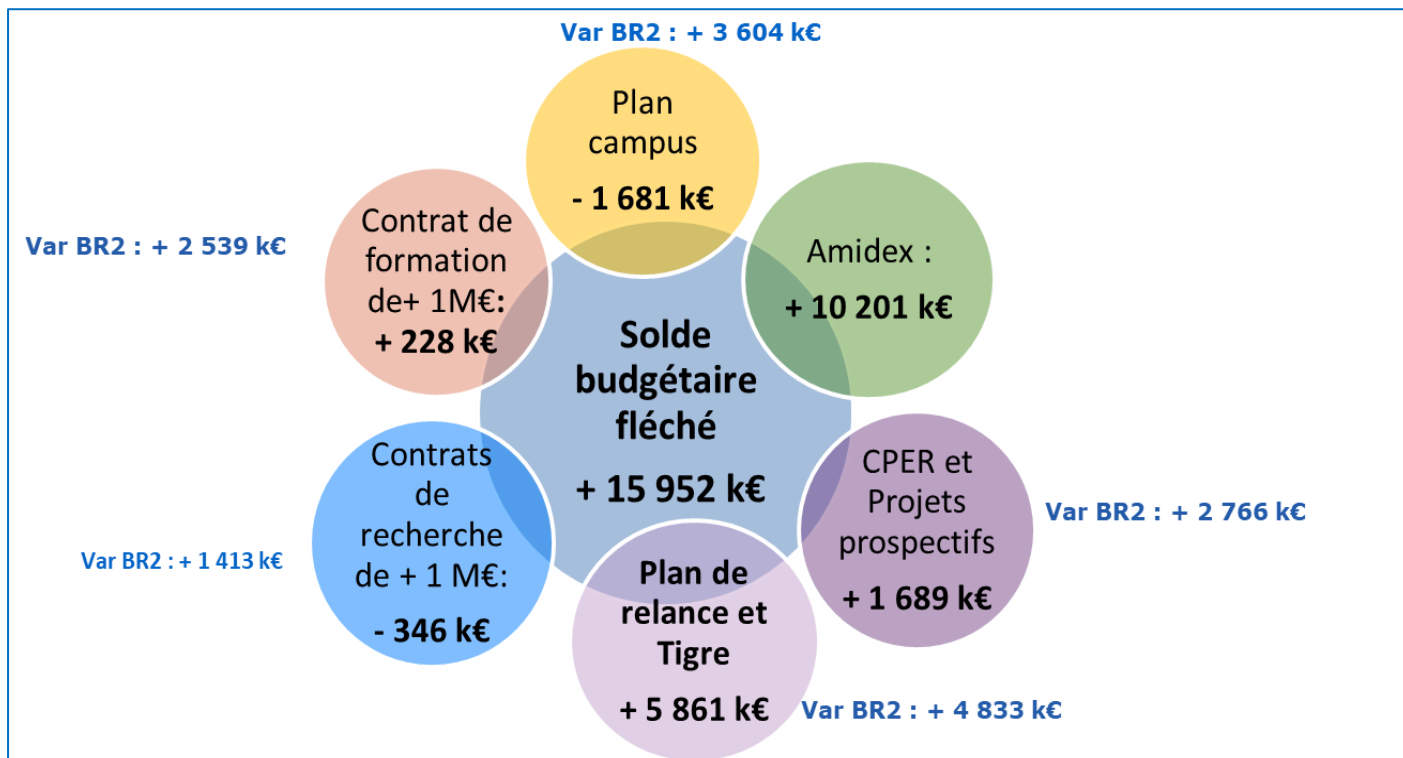
Cette forte amélioration du solde budgétaire **de 37 M€** résulte principalement **d'une sous-réalisation des CP (dépenses décaissées) de 37 M€** (28.8 M€ en 2020), la réalisation **des RE (recettes encaissées) étant à 100%**.

Cet écart provient pour 22 M€ des opérations fléchées dont 7.8 M€ sur A*Midex et 10.8 M€ sur le BAIM. Il provient également des CP non exécutés sur la partie du budget principal.

Le Conseil d'Administration a voté un suivi des ressources fléchées de certaines catégories d'opérations, parmi lesquelles :

- Le Plan Campus,
- La Fondation A*Midex
- Les contrats de recherche supérieurs à 1M€
- Les opérations du CPER
- Les opérations supérieures à 1M€ comme Erasmus

Le solde budgétaire des contrats et opérations fléchées est retracé dans le graphique suivant :



Le solde budgétaire des opérations fléchées est très intéressant à analyser car il permet d'isoler la part de variation de trésorerie liée à des opérations financées à fort impact.

Le solde budgétaire lié aux opérations fléchées représente 74 % du solde budgétaire de l'établissement avec un montant de + 15 952 k€. On constate une nette amélioration du solde budgétaire des opérations fléchées par rapport à la prévision du BR2 (- 7 041 k€), soit + 22 993 k€, ce qui représente 72% de ce même écart sur le solde budgétaire global.

A noter que l'an dernier (2020), on pouvait constater un solde budgétaire fortement négatif provenant principalement du plan campus en raison de l'opération de réception du PPP de Luminy qui s'est traduit par un versement anticipé facultatif de 40 M€ qui a été financé en trésorerie par un emprunt réalisé auprès de la BEI. Cet emprunt étant une opération non budgétaire, il n'était pas pris en compte dans le solde budgétaire 2020 qui était ainsi fortement négatif (pour rappel).

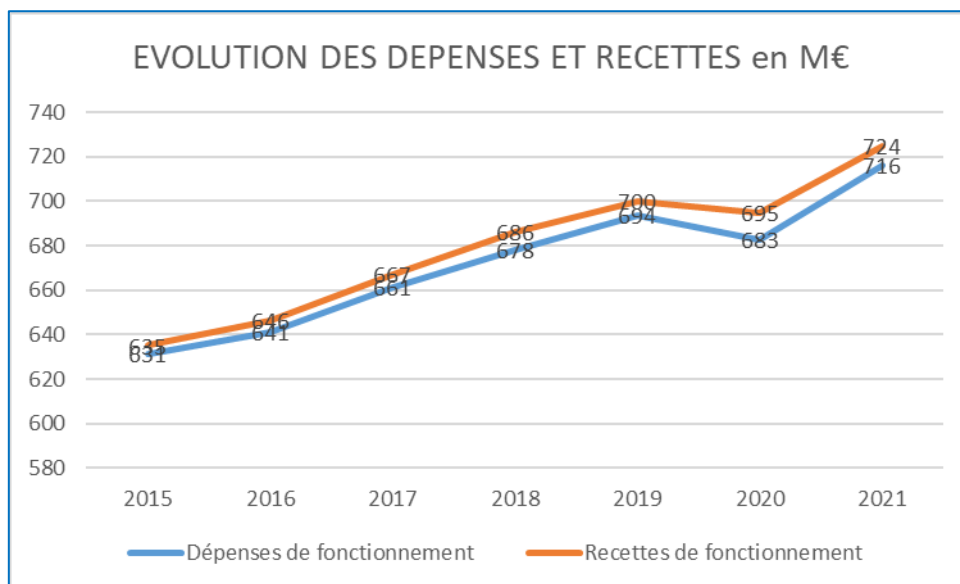
On constate que la variation de solde budgétaire est très positive pour A*Midex (recettes encaissées supérieure aux dépenses décaissées de 10.2 M€).

II – COMPTABILITE GENERALE – DROITS CONSTATES

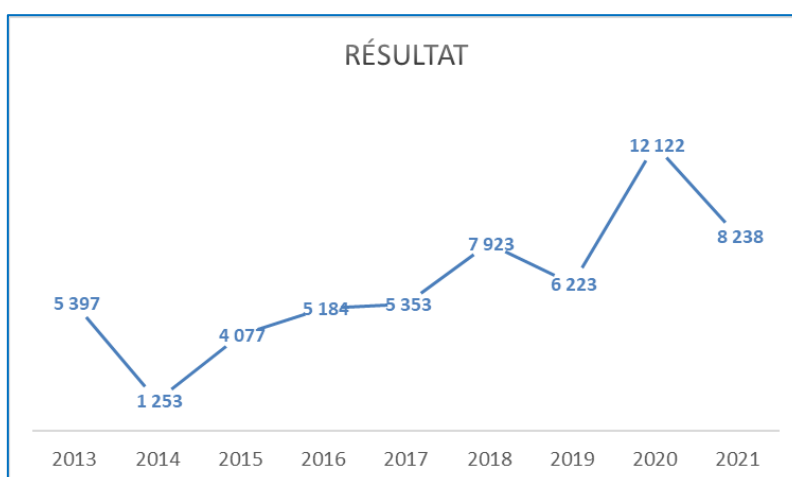
A – Le compte de résultat

Les charges de l'exercice s'élèvent à 716 244 K€ et les produits à 724 482 K€.

Les recettes et les dépenses de fonctionnement efface donc la baisse de 2020 et retrouvent des niveaux supérieurs à 2019. Les charges augmentent de 33 709 K€ par rapport à 2020 les produits de 29 826 K€.



Le résultat d'AMU est bénéficiaire en 2021 **de 8 238 K€**. Il diminue de 3 883 K€ par rapport à 2020 tout en restant supérieur à la moyenne des années antérieures



1) Produits - Recettes de fonctionnement

Le montant global des **recettes** s'élève donc à 724 482 K€.

Ce chiffre augmente de **4.29 %** par rapport à celui de 2020 (*baisse de 0.72 % en 2020 par rapport à 2019*).

L'augmentation représente 29 826 K€ :

29 540 K€ pour les produits de fonctionnement dont la variation s'explique notamment par :

- Une augmentation de la subvention pour charges de service public pour 8 662 K€ ;

- Une augmentation des subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques pour 7 837 K€ ;
- Une augmentation des ventes de biens ou prestations de services pour 7 077 K€ ;
- Une augmentation des reprises du financement rattaché à des actifs pour 4 351 K€ ;

285 K€ pour les produits financiers en raison de la liquidation de la société Primavera détenue par PACAVALO dont AMU détient 44.43% du capital.

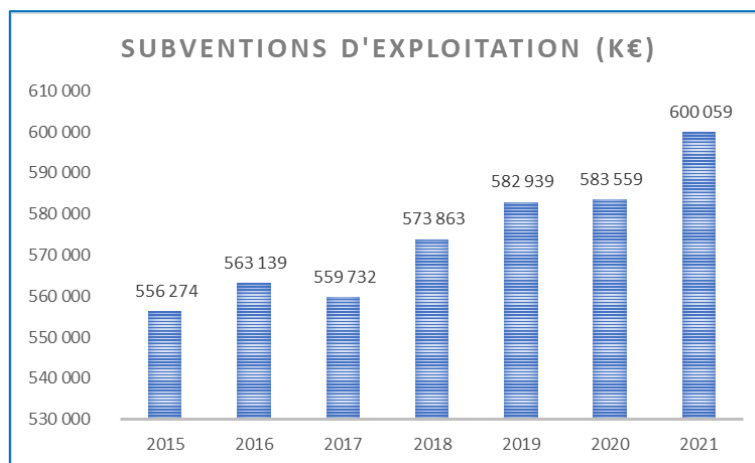
Evolution du compte de résultat - Produits (en €)

	2021	2020	Variation
Autres produits	52 976 223	48 944 866	4 031 358
Reprise du financement rattaché à un actif	40 312 489	35 961 120	4 351 370
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	12 663 734	12 983 746	- 320 012
Autres produits financiers	60 879	32 076	28 803
Gains de change	387	4 850	- 4 463
Gains de change	387	4 850	- 4 463
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	64 392 345	55 298 571	9 093 775
Autres produits de gestion	5 881 459	4 314 529	1 566 930
Produits de cessions d'éléments d'actif	450 061	483	449 577
Ventes de biens ou prestations de services	58 060 826	50 983 559	7 077 268
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	272 678	11 477	261 201
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	272 678	11 477	261 201
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	606 779 926	590 364 966	16 414 960
Dons et legs	74 714	188 370	- 113 656
Produits de la fiscalité affectée	6 646 661	6 617 903	28 758
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et de sautres entités publiques	76 657 915	68 820 506	7 837 409
Subventions pour charges de service public	523 400 636	514 738 187	8 662 449
Total général	724 482 439	694 656 806	29 825 633

1.1- Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement représentent la subvention pour charge de service public (523 400 K€) et les subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques (76 657 K€), soit un total de 600 059 K€.

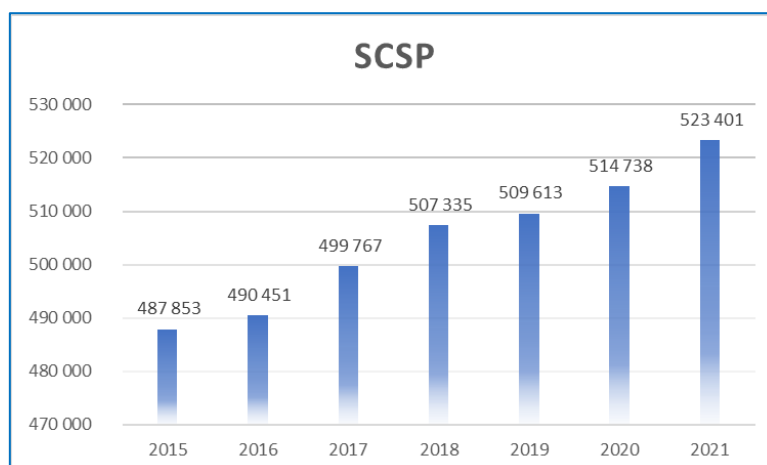
	2021	2020	Variation
Autres produits	52 976 223	48 944 866	4 031 358
Reprise du financement rattaché à un actif	40 312 489	35 961 120	4 351 370
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	12 663 734	12 983 746	- 320 012
Autres produits financiers	60 879	32 076	28 803
Gains de change	387	4 850	- 4 463
Gains de change	387	4 850	- 4 463
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	64 392 345	55 298 571	9 093 775
Autres produits de gestion	5 881 459	4 314 529	1 566 930
Produits de cessions d'éléments d'actif	450 061	483	449 577
Ventes de biens ou prestations de services	58 060 826	50 983 559	7 077 268
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	272 678	11 477	261 201
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	272 678	11 477	261 201
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	606 779 926	590 364 966	16 414 960
Dons et legs	74 714	188 370	- 113 656
Produits de la fiscalité affectée	6 646 661	6 617 903	28 758
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et de sautres entités publiques	76 657 915	68 820 506	7 837 409
Subventions pour charges de service public	523 400 636	514 738 187	8 662 449
Total général	724 482 439	694 656 806	29 825 633



Il s'agit d'un poste essentiel puisqu'il représente **82.83 %** du total des recettes de fonctionnement en 2021 (*84.01 % en 2020*). Le poste augmente fortement en valeur absolue en 2021 pour un montant de 16 500 K€.

1.1.1. Evolution de la subvention pour charges de service public

L'augmentation de la subvention pour charge de service public représente **+ 8 662 K€** comme expliqué plus haut.



1.1.2. Evolution des autres subventions de fonctionnement

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020 - 2021
Ministère tutelle	499 767 368	507 334 893	509 613 340	515 294 761	523 851 630	8 556 869
Autres ministères	2 215 712	1 363 340	1 662 997	1 153 995	1 889 303	735 308
ANR	38 266 465	41 495 328	45 217 227	40 714 190	49 764 781	9 050 591
Subventions Région	6 062 933	4 075 865	7 079 325	5 814 314	4 973 584	- 840 729
Subventions Département	782 724	574 941	719 574	535 725	535 088	- 636
Subventions Commune	798 003	1 210 926	720 302	846 048	932 241	86 193
Subventions Union Européenne	247 564	4 024 981	1 514 015	4 332 163	4 975 983	643 820
Subventions organismes internationaux	2 008 617	635 972	3 058 812	1 648 654	669 079	- 979 575
Subventions autres organismes publics	5 782 056	6 786 236	10 063 453	8 236 150	8 753 765	517 615
Autres subventions	3 749 013	6 360 306	3 290 039	4 982 694	3 713 096	-1 269 598
TOTAL	559 680 455	573 862 788	582 939 083	583 558 693	600 058 551	16 499 858

- Augmentation sensible des subventions de l'ANR de 9, 051 M€
- Baisse des autres subventions de 1,270 M€

1.2. Ressources propres d'AMU

Les ressources propres d'Aix Marseille Université se composent des catégories suivantes du compte de résultat :

- Les dons et legs
- Les produits de la fiscalité affectée (Taxe d'apprentissage et CVEC)
- Les produits avec contrepartie directe :
 - Ventes de biens et prestations de services
 - Produits de cessions d'éléments d'actif
 - Autres produits de gestion
- Les produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie
- Les gains de change
- Les autres produits financiers

En 2021, les ressources propres d'AMU s'élèvent à 71 448 K€ contre 62 153 K€ en 2020, soit une augmentation globale de 9 294 K€.

	2021	2020	Variation
Autres produits	52 976 223	48 944 866	4 031 358
Reprise du financement rattaché à un actif	40 312 489	35 961 120	4 351 370
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	12 663 734	12 983 746	- 320 012
Autres produits financiers	60 879	32 076	28 803
Gains de change	387	4 850	- 4 463
Gains de change	387	4 850	- 4 463
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)	64 392 345	55 298 571	9 093 775
Autres produits de gestion	5 881 459	4 314 529	1 566 930
Produits de cessions d'éléments d'actif	450 061	483	449 577
Ventes de biens ou prestations de services	58 060 826	50 983 559	7 077 268
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	272 678	11 477	261 201
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie	272 678	11 477	261 201
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)	606 779 926	590 364 966	16 414 960
Dons et legs	74 714	188 370	- 113 656
Produits de la fiscalité affectée	6 646 661	6 617 903	28 758
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et de autres entités publiques	76 657 915	68 820 506	7 837 409
Subventions pour charges de service public	523 400 636	514 738 187	8 662 449
Total général	724 482 439	694 656 806	29 825 633

1.2.1- Dons et legs

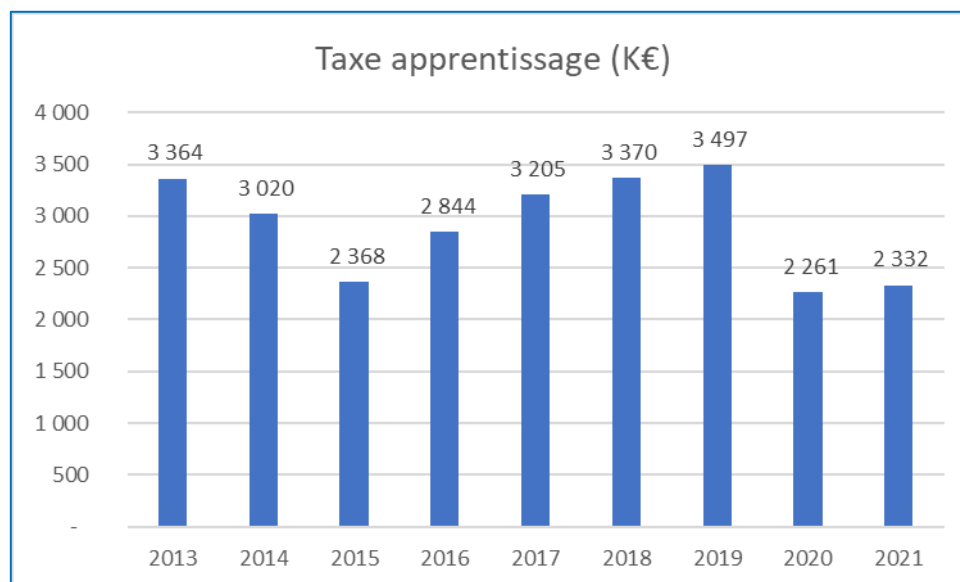
Dons et legs	2018	2019	2020	2021	Variation 2020 - 2021
Dons et legs	96 876	192 661	188 370	74 714	- 113 656

On observe une baisse significative de 114 K€ par rapport à 2020. AMU a reçu 150 K€ du crédit agricole en 2020 dans le cadre d'une convention de mécénat en faveur de l'IAE.

1.2.2- Produits de la fiscalité affectée

FISCALITE AFFECTEE	2018	2019	2020	2021	Variation 2020 - 2021
Taxe apprentissage	3369673	3 496 688	2 260 918	2 331 991	71 072
CVEC	763188	4 497 329	4 356 984	4 314 670	- 42 314
TOTAL	4 132 861	7 994 017	6 617 903	6 646 661	28 758

Evolution de la taxe d'apprentissage



Elle s'élève à **2 332 K€**.

1.2.3- Ventes de biens ou prestation de services

	2018	2019	2020	2021	Variation 2020 - 2021
Etudes	875 374	799 971	615 075	420 824	- 194 251
Droits d'inscriptions diplômes nationaux	8 442 988	13 405 742	17 973 343	19 805 853	1 832 510
Droits d'inscriptions diplômes propres AMU	6 177 538	9 363 484	5 637 819	7 212 902	1 575 083
Redevances	2 640 793	1 940 396	1 708 231	2 041 766	333 535
Formation professionnelle continue	11 137 169	10 729 617	8 394 942	8 056 040	- 338 902
VAE	2 420 000	408 085	388 247	402 823	14 577
Apprentissage	485 231	3 476 920	8 592 756	10 636 562	2 043 806
Colloques	516 024	488 781	32 931	157 857	124 926
Prestations de recherche	637 073	773 338	559 593	1 074 783	515 190
Ventes de publications	689 919	237 415	269 171	176 973	- 92 198
Hébergement (CROUS)	4 365	4 787	3 568	4 933	1 365
Prestations et travaux informatiques	6 100	6 000	13 632	6 100	- 7 532
Autres prestations de services	5 982 856	5 613 428	2 484 264	2 711 031	226 767
Locations diverses	1 633 094	3 141 676	2 395 245	3 211 259	816 014
Mise à disposition de personnels	1 841 144	1 049 778	1 374 954	1 830 524	455 570
Ports et frais accessoires	9 564	9 187	10 290	11 283	993
Autres produits annexes	725 557	560 229	529 501	299 315	- 230 186
TOTAL	44 224 789	52 008 833	50 983 559	58 060 826	7 077 268

Si certains postes montrent des variations importantes, elles proviennent de l'affinement des imputations comptables en 2021 par rapport aux années précédentes.

Après retraitement on constate :

- Une augmentation importante des droits d'inscription (+1,8 M€ pour les DI et +1,6 M€ pour les DU..), mais dont une partie est artificielle et correspond aux droits des étudiants hors UE (+2,2 M€) comptabilisés pour ordre.
- Une baisse de la formation continue (-0,3 M€)

- Une augmentation sensible de l'apprentissage (+2M€) conformément à la volonté de l'établissement de développer ce secteur..
- Une augmentation des locations diverses pour (+0.8 M€) qui retrouvent le niveau de 2019.

Globalement, la hausse est de 7 M€.

1.2.4- Autres produits de gestion

Autres produits de gestion	2018	2019	2020	2021	Variation 2020 - 2021
Redevances pour concessions et autres redevances	1 340 566	1 378 658	1 940 685	1 312 338	- 628 346
Autres produits	9 663 640	1 738 297	2 373 844	4 569 120	2 195 276
TOTAL	11 004 206	3 116 954	4 314 529	5 881 459	1 566 930

La variation importante de plus de 2 M€ sur les autres produits s'explique en grande partie par des problèmes opérationnels sur les travaux de Chauffage Ventilation et Climatisation dans le cadre d'un marché de travaux plan campus. Ils ont entraîné une réception partielle du marché en juillet 2019 (3 plateaux sur 4 ont été réceptionnés avec une mise en service des 4 plateaux mais partielle sur un des plateaux). Parallèlement à ces retards et dysfonctionnements, l'établissement a appliqué 1,2 M€ de pénalités. Elles nous permettront de pouvoir financer une partie des travaux CVC qui seront effectués par une autre entreprise sur le plateau en question.

1.2- Produits financiers

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020 - 2021
Autres produits financiers	231	121	95	32	61	29

Ils sont représentés pour l'essentiel par un placement réalisé au profit de la fondation Amidex et autorisé par la Direction Générale des Finances Publiques. On observe une augmentation de 29 K€.

Malheureusement, la conjoncture économique a fait chuter considérablement les taux d'intérêts :

	2014	A compter du 1er avril 2015	A compter du 1er août 2015	A compter du 1er mai 2016	A compter du 1er août 2016	A compter du 1er octobre 2016	2017	A compter du 1er février 2018	A compter du 1er janvier 2019	A compter du 1er janvier 2020	A compter du 1er janvier 2021
Livret U	1,55%	1,05%	0,85%	0,75%	0,55%	0,50%	0,50%	0,40%	0,3% jusqu'à 2M€ 0,15% jusqu'à 10M€ 0,01% au-delà	0,05% jusqu'à 2M€ 0,10% jusqu'à 10M€ 0,01% au-delà	0,1% jusqu'à 2M€ 0,05% tranche de 2 à 8 M€ 0,0079% au-delà
CAT 12 mois							0,2% annuel				
CAT 36 mois							0,3% annuel				

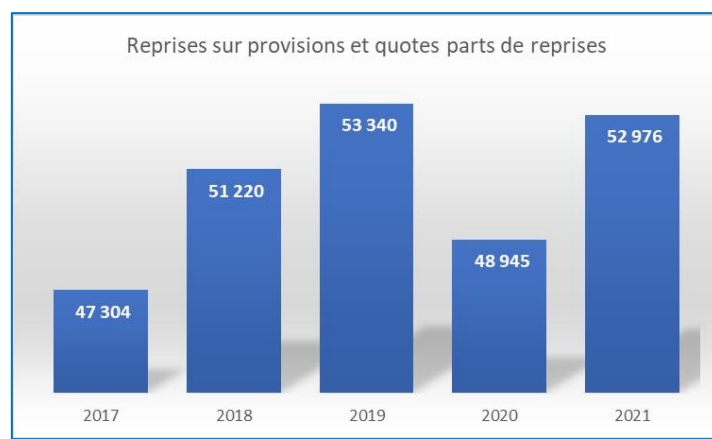
Les fonds placés sur le Livret institutionnel triplex (ex livret U) à hauteur de 10M€ au Crédit Mutuel ont permis de valoriser des intérêts à hauteur de 6 K€.

Afin d'optimiser les produits financiers, Aix Marseille Université avait souscrit des comptes à terme « Tonic plus » (compte d'épargne rémunéré à taux fixe attractif à condition que les sommes déposées restent indisponibles pour une certaine durée), pour un montant de 12 M€ :

- 6 955 640 M€ placés sur un CAT pour une durée 36 mois (échéance 03/2022)
- 5 000 000 M€ placés sur un CAT pour une durée 12 mois (échéance 09/2021)

Le CAT de 5 000 000 M€ arrivé à échéance en 09/2021 a généré 10 K€ d'intérêts.

Les reprises sur provisions pour dépréciation et les Quotes parts de reprises virées au compte de résultat



- ✓ Les quotes parts de reprises de subventions d'investissement virées au compte de résultat :

Les quotes parts de reprises de subventions d'investissement virées au compte de résultat représentent 40 M€.

- ✓ Les reprises sur provisions :

Les reprises représentent 12,7 M€ (13 M€ en 2020), soit une variation à la baisse de 0,3M€.

2) Charges - Dépenses de fonctionnement

Le montant global des **dépenses** s'élève à 716 244 K€.

Ce chiffre augmente de 4,5 % par rapport à celui de 2020.

Evolution du compte de résultat - Charges (en €)

	2021	2020	Variation
Achats	35 026	34 472	554
Autres achats	82	1 147	-1 065
Frais sur achats	34 944	33 325	1 619
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	44 783 828	36 370 504	8 413 324
Autres charges diverses	13 901 164	11 669 278	2 231 886
Autres charges spécifiques	19 476 051	13 476 029	6 000 021
Autres droits	34 399	31 308	3 091
Autres impôts et taxes	352 101	219 875	132 227
Contribution FIPHP	960 240	1 238 686	-278 446
Droits d'auteur	194 290	182 131	12 158
Impôt et taxes - Personnel	6 906 191	6 747 626	158 565
Pertes sur créances irrécouvrables	212 481	151 023	61 458
Redevances pour concessions	2 705 294	2 613 013	92 281
Taxes Foncières	41 618	41 535	83
Charges de personnel	532 091 627	517 901 988	14 189 639
Autres charges de personnel	1 527 229	1 528 275	-1 046
Charges sociales	210 001 612	206 507 869	3 493 743
Salaires, traitements et rémunérations divers	320 562 785	309 865 844	10 696 942
Charges financières	2 147 023	1 846 216	300 807
Charges d'intérêt	2 138 967	1 844 406	294 562
Pertes de change	8 055	1 810	6 245
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	73 657 611	65 621 341	8 036 270
Achats de sous-traitance et services extérieurs	21 009 144	22 227 869	-1 218 725
Achats et variations de stock	23 994 751	20 203 327	3 791 424
Autres services extérieurs	28 653 716	23 190 145	5 463 571
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	63 528 507	60 760 074	2 768 432
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	63 528 507	60 760 074	2 768 432
Total général	716 243 620	682 534 595	33 709 026

2.1. Consommation marchandises et approvisionnement

Les consommations de marchandises et approvisionnement s'élèvent à 73 658 K€ en 2021.

Cette catégorie de charge augmente de 8 036 K€ c'est elle qui participe le plus au résultat de l'exercice

	2021	2020	Variation
Achats	35 026	34 472	554
Autres achats	82	1 147	-1 065
Frais sur achats	34 944	33 325	1 619
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	44 783 828	36 370 504	8 413 324
Autres charges diverses	13 901 164	11 669 278	2 231 886
Autres charges spécifiques	19 476 051	13 476 029	6 000 021
Autres droits	34 399	31 308	3 091
Autres impôts et taxes	352 101	219 875	132 227
Contribution FIPHP	960 240	1 238 686	-278 446
Droits d'auteur	194 290	182 131	12 158
Impôt et taxes - Personnel	6 906 191	6 747 626	158 565
Pertes sur créances irrécouvrables	212 481	151 023	61 458
Redevances pour concessions	2 705 294	2 613 013	92 281
Taxes Foncières	41 618	41 535	83
Charges de personnel	532 091 627	517 901 988	14 189 639
Autres charges de personnel	1 527 229	1 528 275	-1 046
Charges sociales	210 001 612	206 507 869	3 493 743
Salaires, traitements et rémunérations divers	320 562 785	309 865 844	10 696 942
Charges financières	2 147 023	1 846 216	300 807
Charges d'intérêt	2 138 967	1 844 406	294 562
Pertes de change	8 055	1 810	6 245
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	73 657 611	65 621 341	8 036 270
Achats de sous-traitance et services extérieurs	21 009 144	22 227 869	-1 218 725
Achats et variations de stock	23 994 751	20 203 327	3 791 424
Autres services extérieurs	28 653 716	23 190 145	5 463 571
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	63 528 507	60 760 074	2 768 432
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	63 528 507	60 760 074	2 768 432
Total général	716 243 620	682 534 595	33 709 026

Voici le détail :

	2018	2019	2020	2021	Variation 2020 - 2021
Variation stocks	86 839	-248 170	6 274	139 036	132 762
Fluides	11 240 062	11 513 247	9 540 181	11 469 287	1 929 106
Fournitures entretien, enseign et adm	10 356 234	10 422 467	10 656 872	12 386 428	1 729 556
Locationd immobilières	1 431 123	1 569 766	1 552 277	1 426 851	-125 426
Locations mobilières	1 258 365	787 306	1 162 243	565 680	-596 564
Autreslocations	0	10 038	13 271	16 024	2 753
Charges locatives	200 004	784 767	446 981	470 324	23 343
Entretien biens immobiliers	5 565 944	6 857 623	6 823 750	7 528 908	705 158
Entretien biens mobilier	2 734 240	2 781 190	2 647 066	1 875 153	-771 913
Maintenance	3 327 239	3 420 728	3 990 164	3 660 815	-329 349
Assurances	569 837	525 665	518 956	607 500	88 544
Etudes et recherches	1 216 118	2 167 504	1 808 175	1 471 830	-336 345
Documentation technique	4 855 899	3 265 137	3 156 176	3 236 054	79 878
Frais colloque	569 610	627 396	108 808	150 003	41 195
Personnel intérimaire	41 261	31 303	14 028	83 683	69 654
Personnel mis à disposition	2 965 655	1 830 075	1 617 109	2 634 435	1 017 327
Honoraires	453 338	236 087	849 239	326 347	-522 892
Frais actes et contentieux	73 457	94 594	84 953	95 788	10 835
Divers frais	1 561 434	2 037 726	1 442 881	1 937 141	494 260
Annonces, insertions	81 848	78 090	98 456	116 162	17 705
Foires et expo	153 390	177 178	111 193	62 709	-48 484
Catalogue et imprime	773 096	249 726	211 557	114 106	-97 451
Publications	1 141 605	1 460 091	977 025	1 292 928	315 904
Divers	1 079 265	1 375 656	965 277	1 174 493	209 216
Divers transport	628 240	720 145	435 368	586 992	151 624
Voyages et déplacements	3 179 788	3 612 406	581 626	760 530	178 904
Frais inscriptions colloques	566 710	699 903	175 382	330 825	155 443
Frais de déménagement	612 289	751 649	215 279	324 544	109 265
Missions et réceptions	6 727 394	7 332 604	1 952 916	3 024 023	1 071 107
Frais de communication	1 711 181	1 508 049	1 316 668	1 577 003	260 336
Concours divers	498 555	493 329	574 503	665 416	90 913
Formation continue	816 584	825 667	643 066	1 169 356	526 290
Frais recrutement personnel	19 820	11 290	39 385	56 944	17 559
Prestations gardiennage	3 956 123	3 788 099	3 870 171	3 970 913	100 742
Prestations nettoyage	3 842 488	4 121 757	4 555 223	4 678 191	122 969
Prestations informatiques	252 641	332 547	242 580	357 180	114 600
Autres frais divers	3 357 382	3 308 118	2 216 260	3 314 006	1 097 746
TOTAL	77 905 058	79 560 753	65 621 341	73 657 611	8 036 270

La hausse s'explique notamment par les variations significatives des postes suivants :

- Les charges relatives aux fluides pour 1,9 M€
- Les fournitures d'entretien pour 1,7 M€
- Le personnel mis à disposition pour 1 M€
- Les charges relatives aux missions et aux réceptions pour 1 M€
- Les autres frais divers pour 1 M€

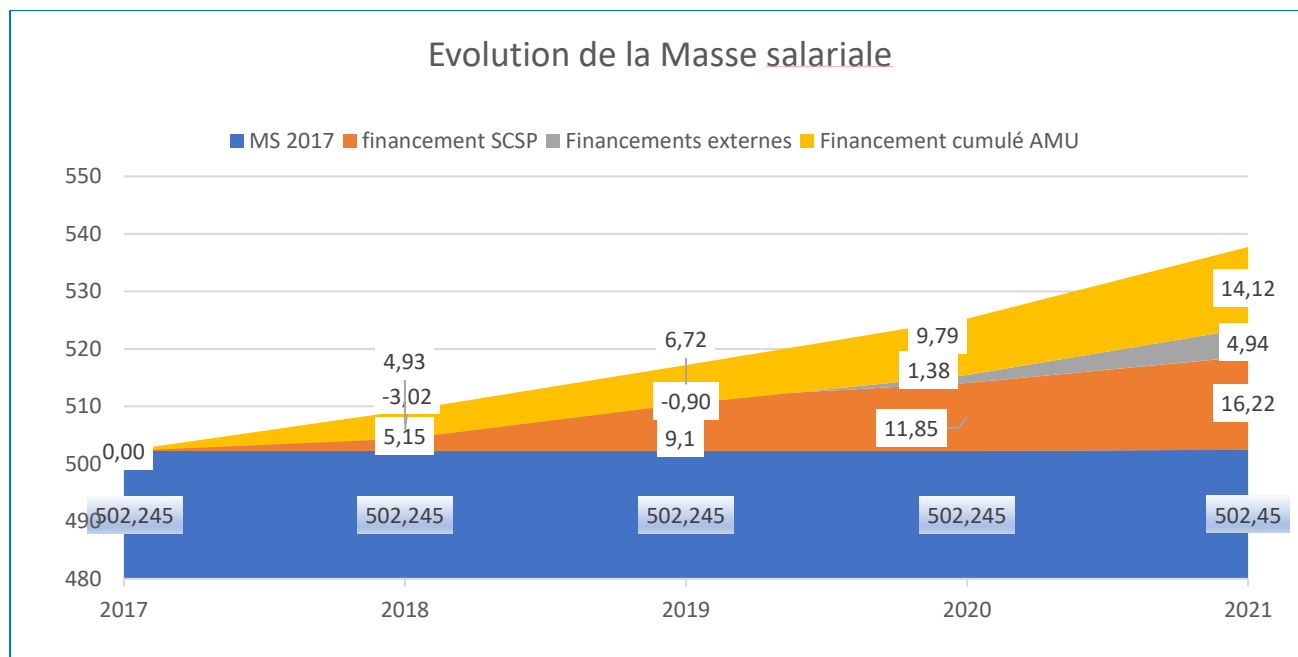
2.2. Charges de personnel et impôt et taxes - Personnel

	2021	2020	Variation
Achats	35 026	34 472	554
Autres achats	82	1 147	-1 065
Frais sur achats	34 944	33 325	1 619
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	44 783 828	36 370 504	8 413 324
Autres charges diverses	13 901 164	11 669 278	2 231 886
Autres charges spécifiques	19 476 051	13 476 029	6 000 021
Autres droits	34 399	31 308	3 091
Autres impôts et taxes	352 101	219 875	132 227
Contribution FIPHP	960 240	1 238 686	-278 446
Droits d'auteur	194 290	182 131	12 158
Impôt et taxes - Personnel	6 906 191	6 747 626	158 565
Pertes sur créances irrécouvrables	212 481	151 023	61 458
Redevances pour concessions	2 705 294	2 613 013	92 281
Taxes Foncières	41 618	41 535	83
Charges de personnel	532 091 627	517 901 988	14 189 639
Autres charges de personnel	1 527 229	1 528 275	-1 046
Charges sociales	210 001 612	206 507 869	3 493 743
Salaires, traitements et rémunérations divers	320 562 785	309 865 844	10 696 942
Charges financières	2 147 023	1 846 216	300 807
Charges d'intérêt	2 138 967	1 844 406	294 562
Pertes de change	8 055	1 810	6 245
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	73 657 611	65 621 341	8 036 270
Achats de sous-traitance et services extérieurs	21 009 144	22 227 869	-1 218 725
Achats et variations de stock	23 994 751	20 203 327	3 791 424
Autres services extérieurs	28 653 716	23 190 145	5 463 571
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	63 528 507	60 760 074	2 768 432
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	63 528 507	60 760 074	2 768 432
Total général	716 243 620	682 534 595	33 709 026

Charges de personnel	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020 - 2021
Rémunérations principales et accessoires	272 386 487	274 195 811	279 489 632	283 342 303	291 576 398	8 234 095
Congés payés	222 139	332 042	351 742	137 574	154 595	292 170
Primes et gratifications	13 662 301	7 316 237	7 009 387	7 697 973	9 409 861	1 711 888
Indemnités et avantages divers	7 501 327	16 380 461	17 478 812	18 081 096	19 162 139	1 081 043
Suppléments familial	2 322 521	2 256 910	2 195 454	2 125 965	2 080 114	- 45 851
Abattement indemnitaire	836 355	888 368	1 536 104	1 519 067	1 511 131	7 936
Charge sociales - Maladie	27 614 649	27 722 292	28 313 072	28 911 695	29 737 171	825 476
Autres charges sociales - Veillesse et prévoyanc	153 355 207	154 769 295	158 565 140	159 595 402	161 822 217	2 226 814
Charges sociales - Pole emploi	3 992 829	3 260 583	2 810 392	2 938 615	3 180 224	241 609
Charges sociales - Congés payés	65 871	205 535	120 586	30 553	122 615	- 153 168
Charges sociales - Autres organismes sociaux	14 396 532	14 434 529	14 759 125	15 031 604	15 384 616	353 012
Prestations directes	706 350	539 722	652 260	768 705	647 755	- 120 950
Autres prestations	-	-	1 500	-	-	-
Œuvres sociales	674 083	685 190	719 202	669 434	751 485	82 051
Médecine du travail et pharmacie	117 784	202 907	148 709	86 454	109 281	22 827
Autres charges de personnel	8 931	12 163	2 427	3 683	18 708	15 025
TOTAL (1)	496 190 656	500 350 156	511 081 336	517 901 988	532 091 627	14 189 639
Impôts et taxes - Personnel	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020 - 2021
Taxe versement transport	5 161 881	5 176 445	5 294 197	5 392 610	5 520 045	127 435
Allocation logement	1 297 198	1 300 600	1 329 873	1 355 015	1 386 146	31 130
TOTAL (2)	6 459 079	6 477 045	6 624 070	6 747 626	6 906 191	158 565
TOTAL (1) + (2)	502 649 735	506 827 200	517 705 407	524 649 614	538 997 818	14 348 204

Globalement, les charges de personnel et les impôts et taxes y afférents augmentent de 14 348 K€ entre 2020 et 2021.

Cette variation tient compte de la variation positive (charges en plus) de charges à payer sur le passif social pour un montant de 1,6 M€.



Depuis 2017 la masse salariale a progressé de 35 M€ dont 14 M€ ont été financés directement par l'établissement.

2.3. Autres charges diverses et spécifiques

	2021	2020	Variation
Achats	35 026	34 472	554
Autres achats	82	1 147	-1 065
Frais sur achats	34 944	33 325	1 619
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	44 783 828	36 370 504	8 413 324
Autres charges diverses	13 901 164	11 669 278	2 231 886
Autres charges spécifiques	19 476 051	13 476 029	6 000 021
Autres droits	34 399	31 308	3 091
Autres impôts et taxes	352 101	219 875	132 227
Contribution FIPHP	960 240	1 238 686	-278 446
Droits d'auteur	194 290	182 131	12 158
Impôt et taxes - Personnel	6 906 191	6 747 626	158 565
Pertes sur créances irrécouvrables	212 481	151 023	61 458
Redevances pour concessions	2 705 294	2 613 013	92 281
Taxes Foncières	41 618	41 535	83
Charges de personnel	532 091 627	517 901 988	14 189 639
Autres charges de personnel	1 527 229	1 528 275	-1 046
Charges sociales	210 001 612	206 507 869	3 493 743
Salaires, traitements et rémunérations divers	320 562 785	309 865 844	10 696 942
Charges financières	2 147 023	1 846 216	300 807
Charges d'intérêt	2 138 967	1 844 406	294 562
Pertes de change	8 055	1 810	6 245
Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme	73 657 611	65 621 341	8 036 270
Achats de sous-traitance et services extérieurs	21 009 144	22 227 869	-1 218 725
Achats et variations de stock	23 994 751	20 203 327	3 791 424
Autres services extérieurs	28 653 716	23 190 145	5 463 571
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	63 528 507	60 760 074	2 768 432
Dotations aux amt, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés	63 528 507	60 760 074	2 768 432
Total général	716 243 620	682 534 595	33 709 026

✓ Les autres charges diverses augmentent de 2 232 K€ par rapport à 2020.

Cette variation s'explique notamment par l'exonération des droits différenciés des étudiants extra-communautaires. La décision d'exonérer les droits différenciés a été votée en 2019 par le conseil d'administration.

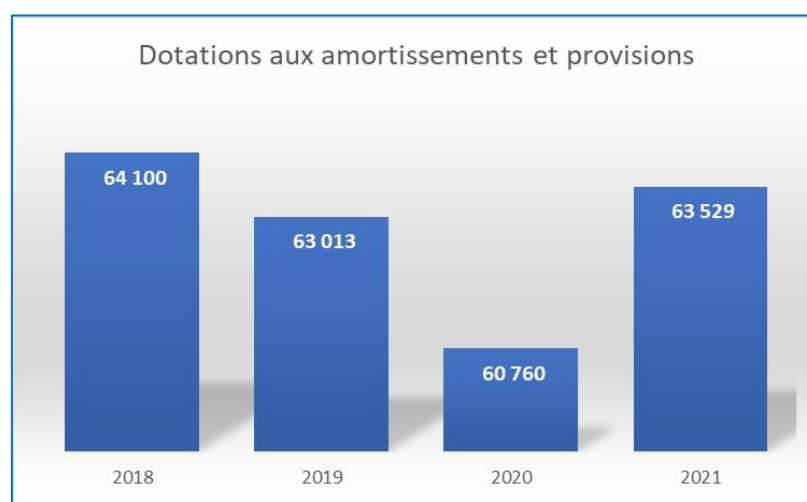
Les exonérations ont concerné les étudiants de première année uniquement en 2019. En 2020, les étudiants de deuxième année et de première année ont été exonérés.

En 2020, les droits différenciés ont été exonérés à hauteur de 8 697 K€. En 2021 l'exonération a été portée à 10 926 K€, soit une augmentation de 2 229 K€.

- ✓ Les autres charges spécifiques augmentent de 6 M€.

Cette variation s'explique notamment, pour un montant de 8 200 K€, par le dénouement d'une convention entre AMU et le CNRS ayant pour objet la rénovation des façades du bâtiment TPR2 pour la partie occupée par le CNRS (PPP Luminy 2017)

2.4. Dotations aux amortissements et aux provisions



Les dotations aux amortissements et aux provisions enregistrent une hausse sur 2021. Elles s'élèvent à un total de **63 529 €**, qui comprend les amortissements et les provisions.

- ✓ Les dotations aux amortissements :

Les amortissements représentent 53 353 K€ en 2021, contre 47 970 K€ en 2020, soit une hausse de 5 383 K€.

Plusieurs raisons expliquent la variation :

- Hausse : Mise en qualité du patrimoine immobilier ayant eu pour conséquence l'amortissement complémentaire avant sortie d'immobilisations pour + 1 877 K€ ;
- Hausse : A la suite de nombreuses mises en service liées aux travaux, les sorties de composants ont un impact plus important qu'en 2020 : + 668 K€ ;
- Hausse : Nombreuses mises en service, Gros entretien, renouvellement, CPER et PPP. Impact de + 2 369K€ ;

- ✓ Les dotations aux provisions :

Les provisions représentent un volume global de **10 363 K€** et enregistrent une diminution de **2 488 K€** par rapport à 2020.

La provision pour clients douteux a diminué de **1 830 K€**.

Libellé	31/12/2020	Reprise	Provision	31/12/2021
Provision pour clients douteux	2 835 397	2 835 397	1 005 580	1 005 580
TOTAL	2 835 397	2 835 397	1 005 580	1 005 580

Libellé	31/12/2020	Reprise	Provision	31/12/2021
Divers litiges	786 774	786 774	520 755	520 755
TOTAL	786 774	786 774	520 755	520 755

Libellé	31/12/2020	Reprise	Provision	31/12/2021
Heures complémentaires (4/12ème)	2 665 152	2 665 152	2 861 150	2 861 150
CET	2 560 544	2 560 544	2 959 835	2 959 835
CP titulaires	2 876 334	2 876 334	2 176 342	2 176 342
PROVISION AMU CAPITAL DECES	104 000	104 000	91 000	91 000
PROVISION AMU ACCIDENT TRAVAIL	200 000	200 000	200 000	200 000
Contrats PVM	635 533	635 533	361 321	361 321
CONTRATS RECHERCHE	61 922			61 922
Convention formation	125 500			125 500
TOTAL	9 228 985	9 041 563	8 649 648	8 837 070

	31/12/2020	Reprise	Provision	31/12/2021
TOTAL GENERAL	12 851 156	12 663 734	10 175 983	10 363 405

B – L'Investissement

1) Les recettes d'investissement

Financements externes - AGREGÉ	2018	2019	2020	2021
ETAT	36 940 341	27 872 527	27 022 164	14 587 719
Financement des actifs mis à disposition	- 903 710	- 1 940 731	-	- 2 061 901
ETAT : BIENS MIS A DISPOSITION	- 903 710	- 1 940 731	-	- 2 061 901
Ministère Education Nationale	37 844 051	29 813 258	27 022 164	16 649 620
ETAT : FINANCEMENT DES AUTRES ACTIFS	37 844 051	29 813 258	27 022 164	16 649 620
HORS ETAT	14 276 541	12 763 324	12 034 101	6 824 868
Région	7 066 961	5 006 326	3 375 859	2 763 641
Département	1 671 503	1 235 275	1 873 762	555 587
Commune	3 699 404	5 562 774	2 974 860	- 586 829
Subv. Équipt autres coll. Publiques	1 195 729	1 211 796	2 724 181	2 927 900
Union Européenne	11 439	- 9 404	2 736	-
Autres organismes	7 599	- 13 825	428 647	21 452
Autres subventions d'équipement	623 907	- 229 619	654 055	1 143 117
TOTAL DES FINANCEMENTS EXTERNES	51 216 883	40 635 851	39 056 265	21 412 587

En raison de la crise sanitaire, AMU a obtenu des délais supplémentaires pour établir des bilans intermédiaires ou finaux.

Par ailleurs, les projets en cours ont ralenti en 2021, les dépenses n'ont pas été réalisées au rythme prévu. Les sommes dépensées ont fait l'objet d'un produit à recevoir lorsque celles-ci sont financées.

2) Les dépenses d'investissement

Actif Immobilisé	2018	2019	2020	2021
Immobilisations incorporelles	418 804	15 406	530 333	1 085 217
Frais Recherche & Dévelopmt	-	-	-	-
Logiciels acquis / créés	403 484	15 406	445 789	1 019 508
Autres concessions, brevets	-	-	22 200	-
Autres immobilisations incorporelles	15 320	-	62 345	65 709
Immobilisations corporelles	106 099 875	4 064 934	67 858 821	51 986 957
Terrains	2 022 505	42 815	1 827 317	1 560 934
Constructions, bâtiments dotation	-	-	38	38
Constructions, bâtiments acquis	-	-	-	-
Inst Agencements constructions dotation	86 625 391	3 605 382	48 993 878	27 569 337
Inst Agencements constructions acquises	-	-	-	-
Autres Inst Agencements constructions	1 201 127	-	317 580	753 519
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Inst. Tech complexes affectées	327 807	-	67 280	146 135
Installations, matériels, outillages	5 929 582	-	7 569 512	13 937 522
Collections littéraires scientifiques, artistiques	148 590	-	44 750	-
Autres immobilisations corporelles (matériel informatique, mobilier, matériel de bureau et de transport...)	9 844 873	416 738	9 038 465	8 019 548
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	6 199 998
Immobilisations financières	1 266 044	-	3 010	1 958
Total immobilisations corp / incorp / financières	107 784 723	4 080 340	68 386 144	59 274 130
En cours d'immobilisation (23130000)	- 7 558 330	14 000 650	- 15 382 958	- 7 290 480
Avance (23810000)	104 718	- 71	729 623	1 365 728
En cours d'immobilisation (23xxxxxx)	229 048	- 57 066	158 906	- 1 261 648
TOTAL GÉNÉRAL	100 560 160	18 023 853	53 891 715	52 087 730

Les acquisitions de l'exercice 2021 représentent un montant de 52 087 M€.

Les principales acquisitions concernent essentiellement :

- Installations, agencements, construction : 20,51 M€ (contre 46,75 M€ en 2020)
- Installations, matériels et outillages : 14,14 M€ (contre 6,3 M€ en 2020)
- Le matériel informatique, mobilier, matériel de bureau... : 7,93 M€ (contre 9,26 M€ en 2020)
- Les immobilisations en cours : 15,89 M€ (contre 16,76 M€ en 2020)

Les travaux en cours au 31 décembre 2021 s'élèvent à 15,79 M€ (24 442 M€ au 31 décembre 2020 soit une diminution de 8 552 M€ en 2021) dont :

NOM PROJET	CODE ABYLA	NOM BATIMENT	Montant des travaux (en M€)
Restructuration des bâtiment du campus Marseille Centre - Timone - Pôle Neurosciences	M210_01	Bâtiment Principal Médecine	3,32
Étanchéité Timone - PPI	M210	Site Timone	1,22
Phase 1 AMU ADAP	AMU	AMU	3,15
Restructuration des espaces de recherche Marseille Nord-St Jérôme	M101_05	Ensemble TPR St Jérôme	1,12
Opération Technoforme	M301_35	Technoforme	1,14
Requalification de bâtiments sur campus St Charles Marseille Centre	M207	Site SaintCharles	0,46
Rénovation Façades Pharmacie	M210_08	Bâtiment Pharmacie	0,43
Rénovation Façades Bâtiment 5 St Charles	M207_05	Bâtiment 5	0,38
Création bâtiment modulaire IUT St Jérôme	M101	Bâtiment modulaire	0,33
PI étanchéité AMU	AMU	AMU	0,31
Étanchéité Endoume - PPI	M212	Site Endoume	0,28
Eco-Campus Pauliane	A305	Site Pauliane	0,28

III- ANALYSE DE LA SOUTENABILITE EN COMPTABILITE BUDGETAIRE

Les éléments commentés ci-dessus expriment la situation financière de l’Etablissement au regard du compte de résultat, lequel doit être présenté à l’équilibre, et du niveau de fonds de roulement. Ces éléments font référence à la situation patrimoniale de l’établissement.

Le décret du 7 novembre 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique introduit de nouvelles notions, telles que les engagements de l’Etablissement conduits sur les exercices à venir et les notions de trésorerie. La soutenabilité budgétaire s’apprécie donc au regard des niveaux et pas seulement des variations. L’analyse tend ainsi à démontrer la pérennité à long terme de l’Etablissement et la faisabilité de ses projets.

A – Les restes à payer, restes à engager et restes à encaisser

❖ Les restes à payer pour tout AMU

Ils expriment le montant des engagements financiers pris par l’université pour lesquels le paiement n’est pas encore effectif. Ils s’élèvent au 31/12/2021 à **237 062 k€** contre 263 562 k€ au 31/12/2020

Les restes à payer (RAP) des opérations fléchées représentent au 31/12/2020 196 439 k€ soit 74,5% restes à payer totaux. Ils concernent principalement :

- La recherche :

Les contrats de recherche fléchés, font apparaître un total de restes à payer 3 588 k€ (contrats de recherche de plus d’1 M€)

- A*Midex :

Le total des restes à payer (incluant les projets PIA) s’élève à 12 230 k€ à fin 2021.

- Le patrimoine :

Il représente 217 751 k€ de reste à payer (contre 181 608 k€ en 2020).

Ces restes à payer concernent les opérations du Plan Campus à hauteur de 164 847 k€ contre 176 057 k€ 31/12/2020 et les travaux du contrat de Plan Etat Région (9 251 k€ contre 5 550 k€ au 31/12/2020).

❖ Les restes à engager et à payer sur les opérations pluriannuelles (tableaux 9 et 10 GBCP)

Ils s’analysent comme étant le reste des engagements financiers à prendre pour finaliser la programmation des opérations suivantes :

- Contrat de recherche
- Contrat RHU/EUR/PIA et instituts de convergences gérés sur la fondation A*MIDEX
- Autres opérations du budget A*MIDEX
- Loyer des PPP non financés par la DNC du plan campus
- CPER

- Mobilisation du fonds de roulement votée en 2017
- Autres contrats d'enseignement (Dream U, plan langue...)

Ils représentent 323 574 k€ (331 556 k€ en 2020) et s'ajoutent aux restes à payer sur les engagements pris pour ces mêmes opérations de 237 062 k€ pour donner un reste à payer sur la programmation totale de 560 636 k€ (552 301 k€ fin 2020) sur une programmation totale de 1 459 605 k€.

Les restes à engager de la mobilisation du fonds de roulement votés en 2017 présentent un reste à engager de 1 499 k€ au 31/12/2021 soit un taux de réalisation de seulement 87 % (la rénovation des façades de Saint Charles ayant été transférée sur le Plan de Relance).

Le Plan Campus présente un reste à engager de 126 062 k€ au 31/12/2021 pour principalement l'opération Pauliane (construction, GER et financement), l'opération grand hall, le clos couvert Pouillon et le réajustement des révisions de prix de contrats de PPP.

Les opérations des CPER en programmation présentent un reste à engager au 31/12/2021 de 12 425 k€ dont l'essentiel (12 088 k€) sur le CPER 2015-2020.

Les opérations du plan de relance et de Tigre sont intégrées à présent dans la programmation financière avec un reste à engager de 33 675 k€ dans la mesure où certains marchés n'ont pas pu être engagés fin 2021, notamment celui de réhabilitation énergétique du bâtiment Pharmacie du site Marseille-Timone.

❖ **Les restes à encaisser sur les opérations pluriannuelles (tableaux 9 et 10 GBCP)**

Ils correspondent aux engagements financiers souscrits par des tiers auprès d'AMU (engagements de financement) qui n'ont pas encore donné lieu à encaissement par AMU.

Le reste à encaisser des opérations pluriannuelles représente au 31/12/2021 500 293 k€.

Sur ce total, 337 716 k€ concernent le Plan Campus (Intérêts de la dotation non consommable attendus pour couvrir les opérations restant à payer), 50 208 k€ le Plan de Relance et Tigre et 12 266 k€ concernent le CPER (2015/2020).

B – L'Équilibre financier

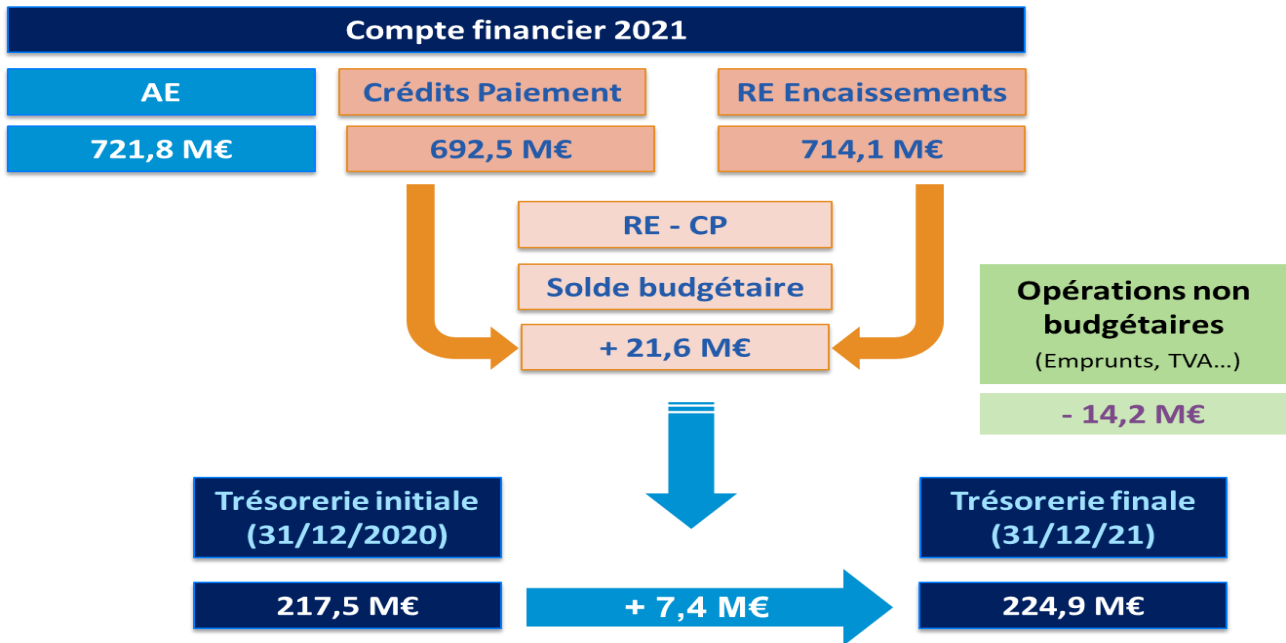
L'équilibre financier mesure la part de la trésorerie disponible en vue de financer le solde budgétaire de l'établissement.

En 2021 le solde budgétaire s'élève à **21,6 M€**.

Ce montant est complété par un solde des opérations non budgétaires qui impactent la trésorerie.

Elles sont négatives à **- 14,2 M€** pour l'essentiel – 2 M€ de TVA, -3,6 M€ de remboursement d'emprunts, les dépenses d'intervention et les autres opérations gérées en compte de tiers (opérations de décaissement sur compte d'attente non dénouées au 31 décembre 2021.)

La trésorerie de l'établissement augmente de 7,4 M€ et s'élève à 224 M€ au 31 décembre 2020.



IV- DIAGNOSTIC FINANCIER

A– La capacité d'autofinancement

La CAF (Capacité d'Autofinancement) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'Etablissement afin de couvrir ses besoins financiers.

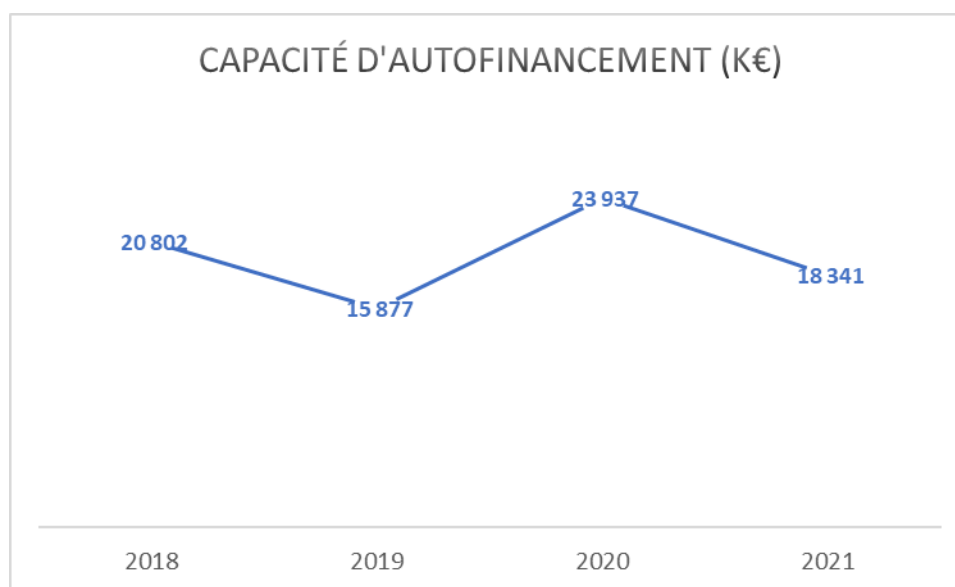
Elle mesure ainsi sa *capacité à financer, sur ses ressources propres, les investissements*.

Elle représente l'excédent de ressources internes dégagées par l'activité de l'Etablissement et peut donc s'analyser comme sa ressource durable.

	2020	2021	Variation
Résultat	12 122	8 239	- 3 883
Dotations aux amortissements + dotations aux provisions	60 760	63 529	2 768
QP reprise subv invest + reprises sur provisions	- 48 945	- 52 976	- 4 031
Cession d'éléments d'actif	- 0	- 450	- 450
CAF	23 937	18 341	- 5 596

La capacité d'autofinancement représente ainsi **18 341 K€** en 2021 contre **23 937 K€** en 2020. Elle a diminué de 5 596 K€. Cette baisse s'explique par la baisse du résultat comptable (3 883 K€) et par une baisse de la provision pour clients douteux soit une reprise de provision supérieure à la provision dotée en 2021 (1 830 K€).

La capacité d'autofinancement est largement positive sur l'ensemble de la période observée.



B - Bilan fonctionnel

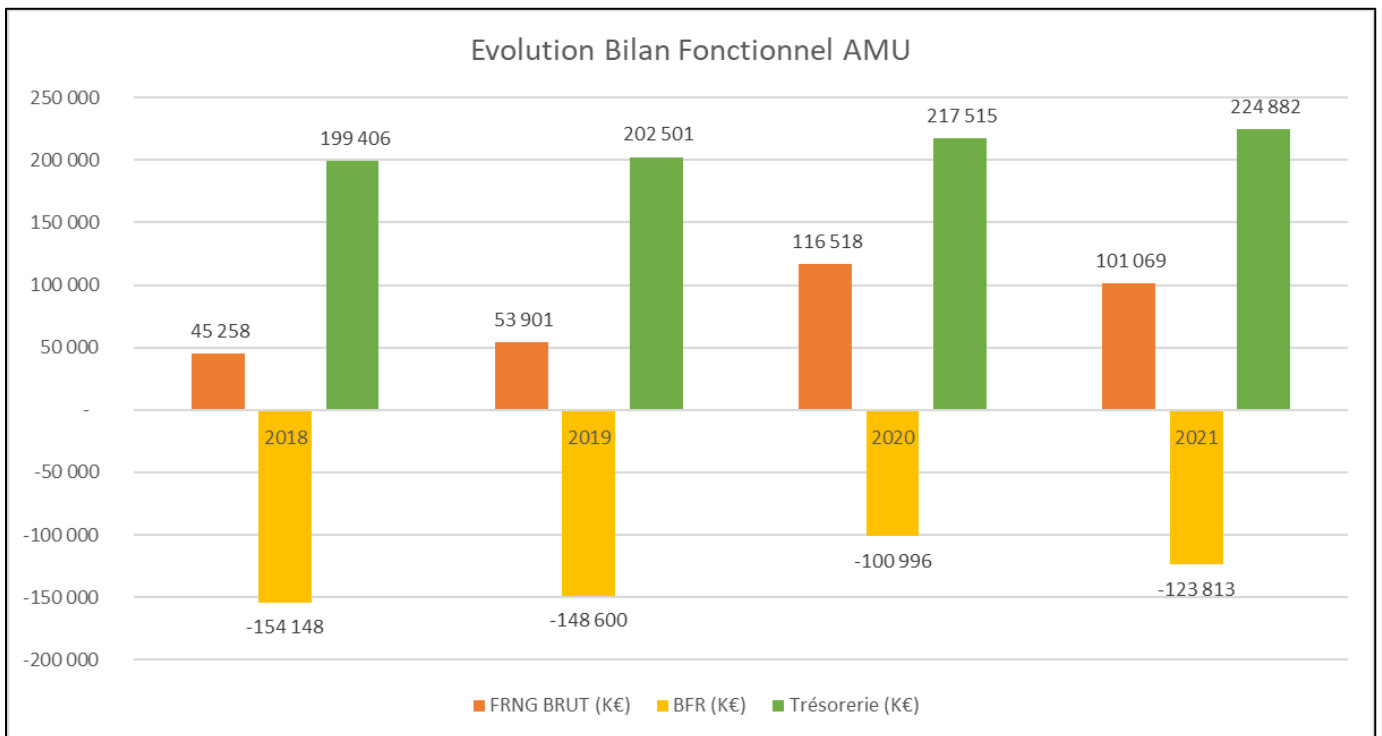
En observant plus attentivement la nature des postes du bilan, il est facile de les classer par ensembles : les grandes masses et de mieux comprendre les décisions prises.

- **Le cycle de financement** : AMU dispose de ressources financières à long terme composées de ses fonds propres et de ses dettes à plus d'un an. Cet ensemble de ressources est considéré comme le cycle de financement car il doit permettre l'acquisition des immobilisations.
- **Le cycle d'investissement** : Ce sont les emplois liés au cycle de financement. A quoi AMU a utilisé ses ressources financières à long terme. Ce sont les actifs immobilisés destinés à servir de façon durable dans le but de maintenir ou de développer le potentiel productif d'AMU.
- **Le cycle d'exploitation** : ce sont les emplois et ressources directement liés à l'exploitation, au fonctionnement d'AMU. L'ensemble des flux, de matières, mais aussi financiers, qui circulent entre AMU, ses fournisseurs, ses clients et ses financeurs, constitue les principaux postes du cycle d'exploitation. La dette fournisseur est une ressource tandis que l'acquisition des stocks ou les créances clients sont des besoins.

Le cycle d'investissement et le cycle de financement correspondent au fonds de roulement (FRNG).

Le cycle d'exploitation correspond au besoin en fonds de roulement (BFR).

La différence entre le FRNG et le BFR correspond à la trésorerie.



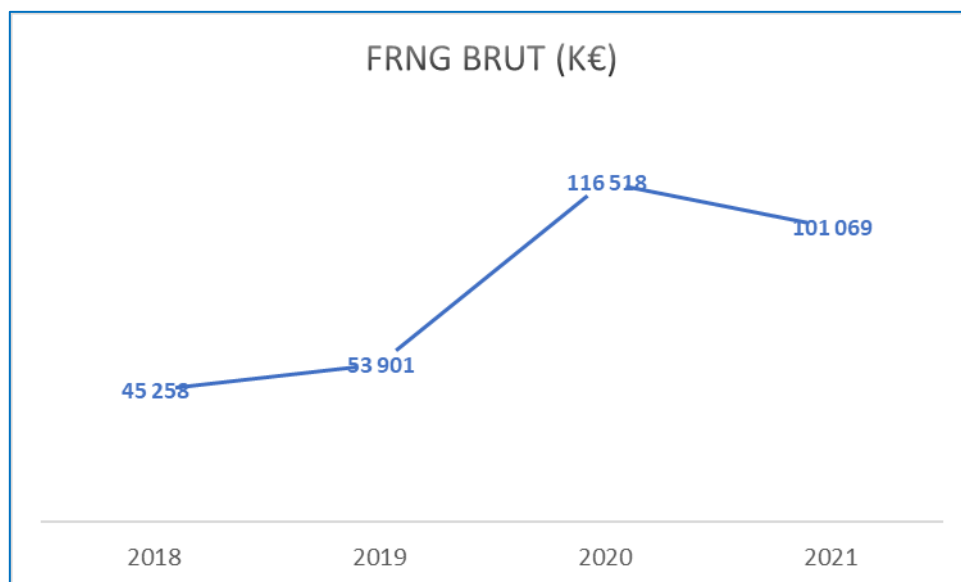
1. Le Fonds de roulement

Les cycles de financement et d'investissement permettent de comprendre que les ressources financières à long terme d'AMU (fonds propres + dettes à plus d'un an) financent l'acquisition des actifs immobilisés.

Ainsi, les ressources durables sont affectées au financement des investissements.

La part non utilisée va constituer le fonds de roulement.

***Le fonds de roulement brut global s'élève au 31 décembre 2021 à 101 069 K€.
La variation du fonds de roulement d'AMU est négative de 15 449 K€***



La variation du fonds de roulement

La variation du fonds de roulement peut se calculer de plusieurs manières :

- par le haut du bilan (*capitaux propres - actif immobilisé*)
- par le bas du bilan (*actif circulant - dettes*)

* calcul de la variation du fonds de roulement par le haut du bilan (*consolidé*) :

capitaux propres (<i>réserves cumulées, subv. d'investiss. cumulées</i>)	-4 715 791 €
cautionnement & dettes	-7 456 796 €
provisions pour risques et charges	-657 934 €
résultat de l'exercice	-3 883 393 €
fonds dédiés	0 €
	-16 713 914 €
- actif immobilisé (<i>dép. d'investiss. cumulées nettes des amortiss.</i>)	1 264 793 €
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-15 449 121 €

** calcul de la variation du fonds de roulement par le bas du bilan (*consolidé*) :

actif circulant (<i>créances, disponibilités</i>)	17 828 364 €
- dettes (<i>fournisseurs, organismes sociaux</i>)	-32 775 576 €
- produits constatés	-666 326 €
+ charges constatées d'avances	164 418 €
	-15 449 121 €
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-15 449 121 €

La variation négative du fonds de roulement net global brut de 15 449 K€ s'explique notamment :

- Partie stable du bilan (ressources stables – emplois stables) :
 - Variation négative du résultat de 3,9 M€ ;
 - Le remboursement en capital des emprunts BEI et des dettes cédées Dailly dans le cadre des partenariats public-privé pour un montant de 7,5 M€ ;
 - Des quotes parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat supérieur aux nouvelles subventions dotées ;
- Partie circulante du bilan (ressources circulantes – emplois circulants) :
 - Les dettes circulantes diminuent plus que les créances circulantes, écart 15 M€ ;

2. Le besoin en fonds de roulement

Le cycle d'exploitation permet de comprendre que le fonctionnement de l'activité génère aussi des besoins et des ressources du fait des décalages d'encaissement et de décaissements générant un besoin permanent d'argent : le besoin en fonds de roulement (BFR).

Rappelons que le calcul du montant du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) s'effectue de la manière suivante : **Besoin en Fonds de Roulement = Stocks + Créances – Dettes à court terme**

ACTIF CIRCULANT		2018	2019	2020	2021	Variation 2019 - 2020
Stocks		538	786	780	640	- 139
Créances		104 288	142 920	165 247	175 847	10 600
	<i>Créances sur des entités publiques</i>	94 048	132 185	153 382	163 189	9 806
	<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	7 620	7 656	11 476	11 853	378
	<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	0	75	83	75	- 8
	<i>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositif d'intervention)</i>	-	-	-	-	-
	<i>Créances sur les autres débiteurs</i>	2 620	3 005	306	730	424
	Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	745	1 018	894	1 059	164
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	105 571	144 724	166 921	177 547	10 626
PASSIF CIRCULANT						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 912	58 939	9 410	10 686	1 277
	Dettes fiscales et sociales	13 606	14 384	14 182	15 786	1 604
	Avances et acomptes recus	173 853	212 933	236 036	266 310	30 274
	Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)	400	-	-	-	-
	Autres dettes non financières	2 540	2 882	4 095	3 716	- 379
	Produits constatés d'avance	16 407	4 185	4 195	4 861	666
	TOTAL PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	259 719	293 324	267 917	301 359	33 442
	CALCUL BFR = ACTIF CIRCULANT - PASSIF CIRCULANT	- 154 148	- 148 600	- 100 996	- 123 813	- 22 816

Le BFR d'AMU est négatif de 123 813 K€.

Le BFR est négatif lorsque le passif circulant est supérieur à l'actif circulant. Ainsi, AMU doit à des tiers (fournisseurs, financeurs, Etat, ...) plus que les créances dont elle dispose (clients, étudiants, financeurs, ...).

Structurellement, les projets financés font la plupart du temps l'objet d'avances qui sont comptabilisées au passif du bilan dans l'attente de la justification auprès des financeurs et justifie ainsi le BFR négatif.

3. La trésorerie

La Trésorerie (T) = Fonds de roulement (FR) – Besoin en fonds de roulement (BFR)



La trésorerie de l'établissement est en constante amélioration.

Evolution mensuelle de la trésorerie en 2021



4- Les ratios et autres indicateurs

Pour le suivi et l'analyse des comptes, il est recommandé de prendre appui sur des indicateurs et ratios de manière à faciliter la lecture des enjeux, suivre l'évolution de la situation financière dans le temps et, le cas échéant, effectuer des comparaisons.

RATIO SCSP /PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2018	2019	2020	2021	seuil d'alerte
SCSP	507,5	509,6	514,7	523,4	>87 %
Produits encaissables	633,5	640,1	635,0	657,4	
RATIO	80,1%	79,6%	81,1%	79,6%	

Le poids relatif de la SCSP par rapport aux recettes encaissables. Plus le ratio augmente, plus l'établissement est dépendant de la SCSP

RATIO RESSOURCES PROPRES /PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2018	2019	2020	2021	seuil d'alerte
Ressources propres	127,4	136,8	131,0	148,1	13,0%
Produits encaissables	633,5	640,1	635,0	657,4	
RATIO	20,1%	21,4%	20,6%	22,5%	

Degré de dépendance de l'établissement aux subventions de service public versées par l'Etat

en M€	2018	2019	2020	2021	seuil d'alerte
Charges décaissables	611,2	622,2	621,8	639,2	100,0%
Produits encaissables	633,5	640,1	635,0	657,4	
RATIO	96,5%	97,2%	97,9%	97,2%	

Plus le ratio est élevé et se rapproche de 100%, moins le résultat est élevé. Il fait abstraction des charges calculées et constitue une autre approche de l'équilibre économique de l'établissement

RATIO CHARGES EXTERNES DECAISSABLES / PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2018	2019	2020	2021	seuil d'alerte
Charges externes décaissables	107,3	104,5	88,4	101,1	16,0%
Produits encaissables	633,5	640,1	635,0	657,4	
RATIO	16,9%	16,3%	13,9%	15,4%	

Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre

RATIO CHARGES DE PERSONNEL /PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2018	2019	2020	2021	seuil d'alerte
Charges de Personnel	506,8	517,7	524,7	539,0	83,0%
Produits encaissables	633,5	640,1	635,0	657,4	
RATIO	80,0%	80,9%	82,6%	82,0%	

Le poids relatif des dépenses de personnel dans les ressources encaissables, ainsi que son évolution, est significatif. Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT					
en M€	2018	2019	2020	2021	
Capacité d'autofinancement (CAF)	20,80	15,88	23,90	18,79	
Variation N/N-1 en M€)	19,99	- 4,92	8,02	- 5,11	
10% des universités ont une CAF > à 10M€					
<i>Une érosion de la CAF aura pour effet de limiter la capacité d'investir et ou une diminution du FDR</i>					

CAF/PRODUITS ENCAISSABLES					
en M€	2018	2019	2020	2021	
Capacité d'autofinancement (CAF)	20,80	15,88	23,90	18,79	
Produits encaissables	633,47	640,10	635,03	657,42	
RATIO	3,3%	2,5%	3,8%	2,9%	
<i>Un niveau très réduit ou une dégradation sensible se traduira par une perte de capacité d'autofinancement</i>					

RESULTATS					
en M€	2018	2019	2020	2021	seuil d'alerte
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	35,50	44,25	49,54	50,80	< 0
RESULTAT NET	7,92	6,22	12,12	8,24	< 0
<i>Le résultat brut d'exploitation permet de déterminer la rentabilité de l'exploitation courante. Un déficit constitue une réelle alerte.</i>					

EVOLUTION DES EFFECTIFS (source Harpège - Logiciel paie)					
	2018	2019	2020	2021	Variation
ETPT Titulaires	4 990	5 024	4 973	4 912	- 61
ETPT non titulaires	2 416	2 441	2 568	2 753	185
TOTAL	7 406	7 465	7 541	7 665	124